

SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DU DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

2025





Christian Coail

Président du Département
des Côtes d'Armor

Face aux défis écologiques, sociaux et démocratiques que nous traversons, le développement durable est un fil conducteur de l'action publique départementale. Ce rapport 2025 en témoigne. Il donne à voir des choix assumés, des priorités claires et des actions concrètes portées par le Département des Côtes d'Armor.

Agir pour le climat, préserver le vivant, renforcer les solidarités et la cohésion entre les territoires, permettre l'épanouissement de toutes et tous, impulser des modes de production et de consommation plus responsables : ces engagements forment un tout. Ils traduisent une même ambition, celle d'un territoire plus résilient, plus sobre et plus juste. Qu'il s'agisse de préparer notre territoire au réchauffement climatique, de protéger nos forêts et nos ressources naturelles, de soutenir les plus fragiles, d'investir dans l'éducation, la culture et le sport, ou de transformer nos pratiques, le Département assume pleinement son rôle d'acteur de la transition.

Dans un contexte d'incertitudes nationales et de tensions internationales, nous faisons le choix de l'action plutôt que du renoncement. Celui de politiques publiques utiles, protectrices et émancipatrices. À notre échelle, avec les territoires et leurs forces vives, nous affirmons une conviction simple : la transition écologique et sociale n'est pas un luxe, c'est une exigence démocratique. C'est ce cap d'un territoire aménagé de manière durable et équilibrée que nous tenons, avec constance et responsabilité, pour l'avenir des Côtes d'Armor.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Coail".

Retrouvez cette synthèse et les précédentes sur
cotesdarmor.fr / Le Département /
Les grands enjeux /
Développement Durable

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
Le Développement durable et l'Agenda 30	
Pour des projets territoriaux plus responsables	
Le Département des Côtes d'Armor en un coup d'œil	5
1. AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT	6
1.1 Préparer le territoire au climat de demain	8
1.2 Réduire l'empreinte carbone du Département	10
1.3 Accélérer la transition énergétique	11
1.4 Réduire l'empreinte environnementale des infrastructures routières	13
1.5 Poursuivre la politique de sobriété énergétique de l'administration départementale	14
1.6 Soutenir le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle	16
2. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES RESSOURCES ET LES MILIEUX NATURELS	18
2.1 Le retour de la Fête de la Forêt !	20
2.2 Protéger durablement les espaces naturels sensibles par la maîtrise foncière	22
2.3 Rétablir les continuités écologiques	24
2.4 L'environnement, un enjeu émergent dans l'accompagnement social	25
2.5 Soutenir les agriculteurs qui s'engagent dans une démarche de sobriété énergétique	26
2.6 Préserver la Mer et concilier ses usages	27
3. GARANTIR PLUS DE COHÉSION ET DE SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS	28
3.1 Agir pour le maintien et l'accès au logement	30
3.2 Enfance-Famille : Faire des Côtes d'Armor un territoire à « hauteur d'enfant »	32
3.3 Vieillissement de la population et perte d'autonomie, le Département poursuit ses efforts	34
3.4 Création d'une plateforme d'amorçage des parcours des allocataires RSA	37
3.5 La culture pour toutes et tous	38
4. AGIR POUR UN CADRE PROPICE À L'ÉPANOISSEMENT DE TOUTES ET TOUS	40
4.1 Investir pour l'égalité des chances	42
4.2 Soutenir l'engagement citoyen à tout âge	44
4.3 Déployer l'Ambition parasport sur le territoire	45
4.4 Soutien à la vie associative par le biais des emplois associatifs	45
4.5 L'égalité Femmes-Hommes	46
4.6 LGBTQIA+ : une charte pour mieux vivre ensemble	47
5. IMPULSER DES DYNAMIQUES D'ÉCO-CONSOMMATION	48
5.1 Une nouvelle stratégie portuaire départementale pour répondre aux enjeux contemporains	50
5.2 Le Département prend soin de son patrimoine bâti	51
5.3 Déployer la fibre partout en Côtes d'Armor	54
5.4 S'engager pour le bien-manger pour toutes et tous	55
5.5 Impulser une démarche de sobriété dans le secteur culturel	56
ANNEXE • 1 Les 17 Objectifs de Développement Durable	57
ANNEXE • 2 Les Côtes d'Armor, territoire développement durable	58

Directeur de la publication : Christian Coail,
Directeur de la rédaction : Direction Générale Crédits photos : DR, Thierry Jeandot, Frédéric Pollédré, Laurence Ladier, Cécile Herviou; Stéphanie Prémel, Eric Ravenet, SEIMBREIZH, Agence lanterne.bzh, L'œil de Paco, Géraldine Maignan, Istockphoto, Département des Côtes d'Armor, Getty Images, Adobe Stock. Crédit : mediapilot.

INTRODUCTION

Le développement durable et l'Agenda 30 POUR DES PROJETS TERRITORIAUX PLUS RESPONSABLES

Le Sommet de Rio II a lancé un processus ayant abouti à l'Agenda 2030, plan universel d'actions visant 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adopté en 2015 par 193 pays dont la France. Les ODD couvrent l'intégralité des champs du développement durable, ayant trait aux enjeux écologiques, économiques et sociaux. Couvrant ces 17 ODD, les 5 piliers formulés par l'agenda 2030 sont la Planète, la Population, la Prospérité et la Paix et les Partenariats.



L'**élaboration du rapport annuel de développement durable** est une obligation réglementaire issue du Grenelle de l'environnement (loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010), pour toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants. Ce rapport doit être présenté chaque année en amont du débat d'orientations budgétaires.

Le présent rapport fait état des actions engagées au cours de l'année au regard des enjeux du Développement Durable. Il concerne à la fois les politiques mises en œuvre sur le territoire et les activités internes de la collectivité.

Les actions présentées témoignent d'une prise en compte permanente, et dans tous les domaines d'intervention du Département, des 17 Objectifs de Développement Durable qui doivent inspirer les politiques publiques.

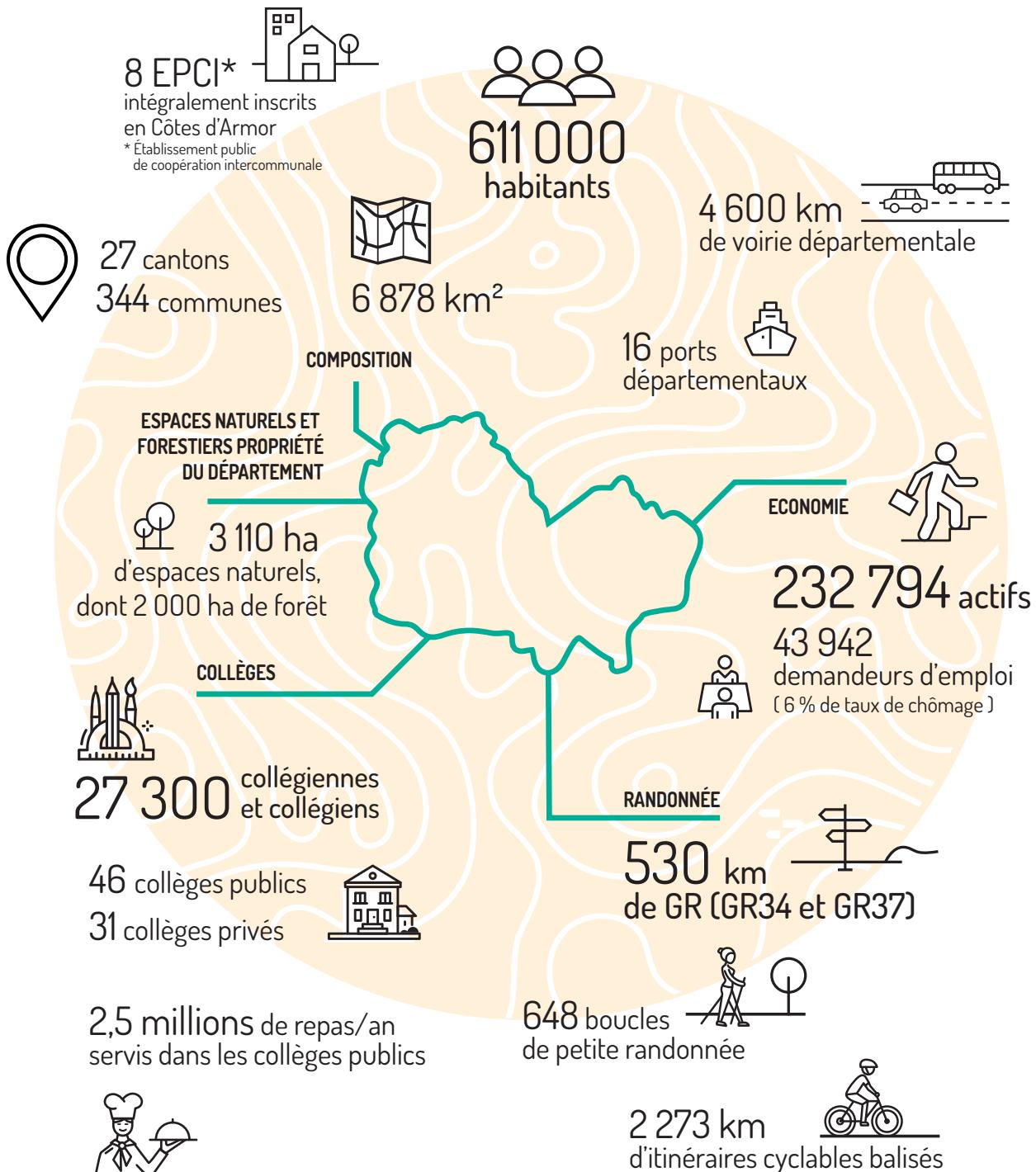
Non exhaustives de l'engagement de l'institution en matière de développement durable, elles sont présentées sous l'angle des 5 thématiques suivantes et mentionnées dans l'article L. 110-1 du Code de l'environnement :

- Agir en faveur du climat ;
- Préserver la biodiversité, les ressources et milieux naturels ;
- Garantir plus de cohésion et de solidarité entre les territoires et les générations ;
- Promouvoir l'épanouissement de toutes les costarmoricaines et costarmoricains ;
- Impulser des dynamiques d'éco-consommation.

UNE REDÉFINITION EN COURS DES ODD AU NIVEAU MONDIAL

Les bilans concernant l'atteinte des objectifs ont démontré que les résultats n'étaient pas à la hauteur des objectifs fixés en 2015. Un sommet international nommé « Assemblée pour la Terre » doit se tenir en 2030. À cette occasion, les ODD feront l'objet d'une nouvelle définition, issus de 5 ans de travaux de consultation large au sein des États, auprès des actrices et acteurs socio-économiques, des institutions et des populations.

LE DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR EN UN COUP D'ŒIL



Chiffres disponibles au 1^{er} janvier 2025 d'après les sources suivantes : Département des Côtes d'Armor, INSEE (recensement de la population), Armorstat, Préfecture des Côtes d'Armor.



Pour aller plus loin
+++++
<https://lc.cx/TMFAOp>

1.

AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT

Panneaux
photovoltaïques
au collège
Jacques Prévert
de Guingamp.

1.

Lutter contre l'effet de serre et pour la protection de l'atmosphère



L'action en faveur de la transition écologique doit adopter une approche globale. Pour être efficace, elle doit exercer des effets leviers à la fois sur les causes du réchauffement climatique – par la diminution des Gaz à effet

de serre (GES), sur ses conséquences – en veillant à l'adaptation juste et solidaire aux changements déjà en cours, et sur la préservation des ressources et de la biodiversité.



Nathalie Travert-Le Roux

Vice-présidente déléguée
au patrimoine immobilier et au tourisme

“

Anticiper le climat de demain

Face au réchauffement climatique, le Département des Côtes d'Armor agit avec détermination et responsabilité. Réduction des émissions de gaz à effet de serre, adaptation du territoire, développement des énergies renouvelables, sobriété des consommations et développement des mobilités durables constituent les piliers de notre engagement. À travers la démarche « Côtes d'Armor adaptées au climat de demain », nous préparons collectivement notre territoire aux dérèglements, déjà perceptibles, du réchauffement climatique. Cette démarche vient compléter notre action en faveur de la décarbonation de notre collectivité. Le Département se doit d'être exemplaire et moteur de cette transition, au service d'un développement plus sobre, plus résilient et plus solidaire. »



1.1 PRÉPARER LE TERRITOIRE AU CLIMAT DE DEMAIN

FIL ROUGE : LA DÉMARCHE « CÔTES D'ARMOR ADAPTÉES AU CLIMAT DE DEMAIN »

La Collectivité s'est engagée, à l'automne 2024, dans une démarche d'adaptation au changement climatique. L'enjeu est d'établir un état des lieux des risques climatiques et des conséquences possibles pour le territoire, afin d'adapter au mieux son action, en anticipant les évolutions possibles et en accompagnant les changements nécessaires à cette adaptation.

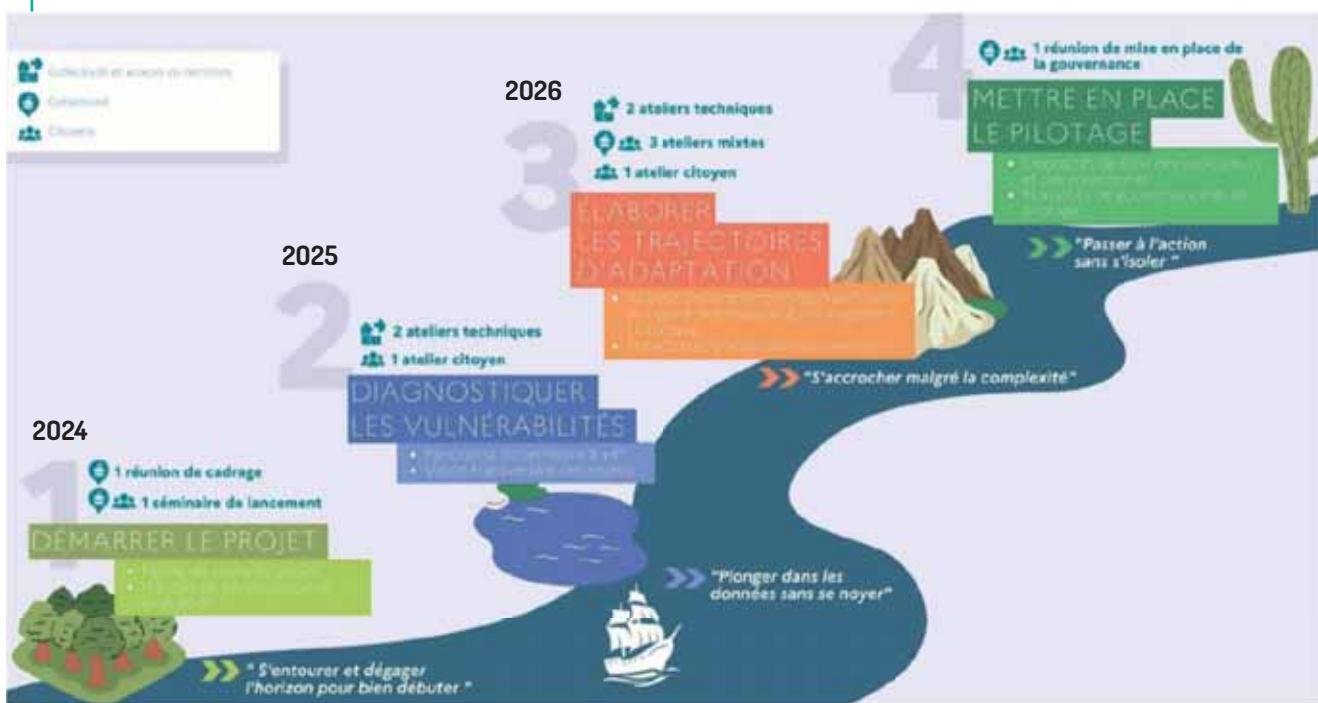
Deux diagnostics ont été réalisés et livrés en 2025 :

- Le **diagnostic technique des vulnérabilités** de notre territoire face aux changements climatiques, réalisé par le CEREMA et les services du Département pour identifier l'exposition du territoire aux effets du changement climatique. Ce diagnostic a permis d'identifier 45 vulnérabilités différentes.
- Le **diagnostic sensible**, réalisé par la Fabrique des Transitions en s'appuyant sur des auditions d'élues et élus, d'agentes et agents, d'usagères et usagers des services publics et représentantes et représentants du monde économique et associatif, afin de s'intéresser à l'acceptabilité des transitions, aux conditions de portage et de pilotage des transitions. Le besoin de coopération territoriale sur les enjeux et les modalités de l'adaptation au changement climatique est ressorti à la fois comme une nécessité et une demande forte des différentes parties prenantes.

En 2026-2027, l'objectif est d'aboutir à l'élaboration d'une trajectoire costarmoricaine et d'un plan d'action face au changement climatique.

*Le programme
« territoires adaptés
au climat de demain »*

Source : Cerema





ZOOM SUR

LA TRAJECTOIRE FRANCE +4°C



Pour aller plus loin
+++++

<https://bretagne-environnement.fr/tableau-de-bord/mon-territoire-sous-4degres-adaptation-climat-bretagne>



ZOOM SUR

À LA ROCHE-JAGU, LE DÉPARTEMENT ANTICIPE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les périodes répétées de sécheresse mettent de plus en plus à mal la végétation. Pour y faire face, l'équipe du domaine départemental de la Roche-Jagu à Ploëzal travaille une gamme de végétaux dits résilients, et par définition, plus adaptés aux périodes de sécheresse

qui se succèdent. Elle généralise le paillage et le compostage sur l'ensemble du parc et travaille à la plantation d'arbres sur des zones du parc très ensoleillées afin d'apporter l'ombre nécessaire aux plantations du dessous.

Des plantes résilientes pour un développement durable de la faune et de la flore



Marguerite des Savanes.



Romarin d'Australie.



Santoline.



1.2 RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE DU DÉPARTEMENT

LE BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PRODUITES PAR LA COLLECTIVITÉ (« B-GES »)

Depuis le début du mandat, le Département a fait de la lutte contre le changement climatique une priorité politique. Il agit pour réduire fortement ses émissions de gaz à effet de serre en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris (COP21).

En janvier 2025, le Département a publié un nouveau bilan des émissions de gaz à effet de serre portant sur l'année 2023. Il intègre les émissions directes et indirectes de la collectivité. Résultat : **60 775 tonnes** de CO₂ équivalent.

Résultat significatif :

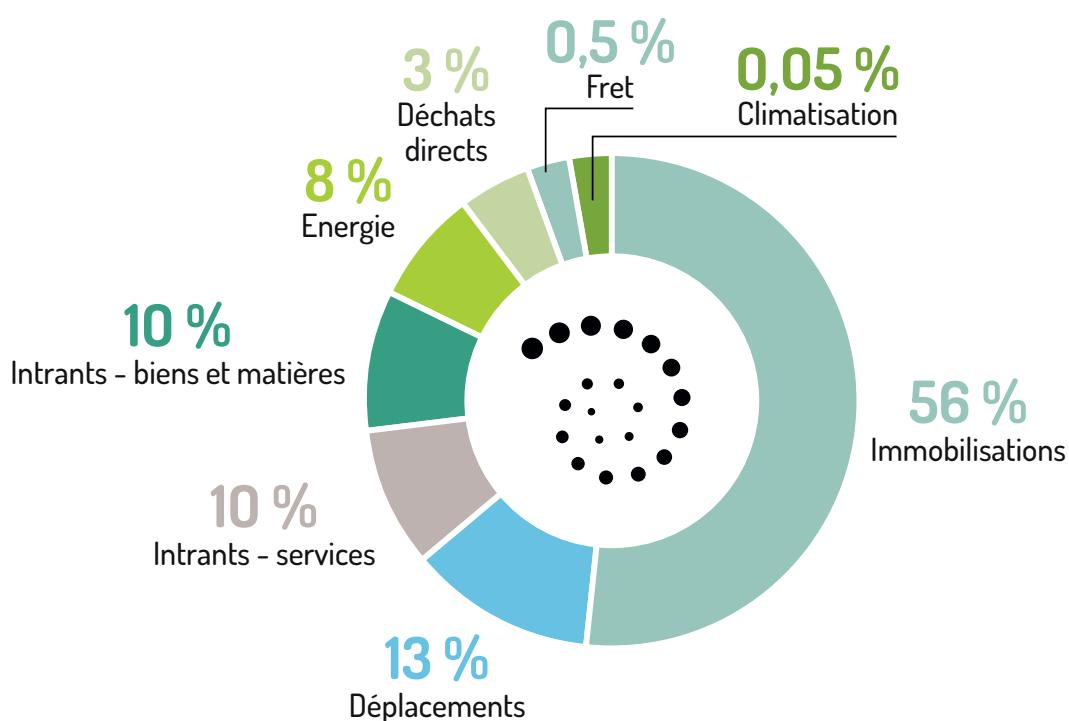
Une **baisse de 46 % des émissions directes liées aux énergies fossiles** en 2023 par rapport à 2019 (amélioration de l'isolation des bâtiments, changement de sources d'énergie, modération et optimisation des consommations, décarbonation engagée de la mobilité...) et une stabilisation de la consommation électrique (+0,4%).

Leviers pour continuer à agir :

Il apparaît que les priorités du Conseil départemental, en matière de décarbonation, doivent s'articuler autour des 4 grandes thématiques suivantes :

1. Réduction de l'impact de la construction et de la rénovation des bâtiments et routes
2. Décarbonation de l'énergie
3. Décarbonation de la mobilité
4. Politique d'achats orientée vers la réduction de l'impact climatique.

Récapitulatif : émissions de GES par poste, en %



1.3 ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Afin de poursuivre la baisse des émissions de GES, les énergies fossiles utilisées pour le fonctionnement de la collectivité sont remplacées par des techniques plus respectueuses de l'environnement.

LE DÉPLOIEMENT DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE BÂTIMENT GOUESSANT

En 2025, des panneaux photovoltaïques ont été posés sur le bâtiment GOUESSANT, au siège du Département.



PRODUCTION CUMULÉE

219 kWh/j

CONSOMMATION CUMULÉE

681 kWh/j

SOIT 4 TONNES D'ÉMISSION DE CO₂ ÉVITÉE ET ÉQUIVALENT DE 182 000 KM

LES CONTRATS DE TERRITOIRE 2022-2027, UN LEVIER POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2025, sur les **143 projets** soutenus au titre des CT3G, représentant un financement global de **77,3 millions d'euros**, **54 projets** relèvent directement de la transition énergétique et de l'aménagement du territoire. Ils ont bénéficié d'un soutien spécifique de 34 millions d'euros, au profit de communes réparties sur l'ensemble du territoire.

143 PROJETS

DONT 54 SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

77,3 MILLIONS D'EUROS



ZOOMS SUR

PREMIERS BILANS CHIFFRÉS DE LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ AU COLLÈGE COPPENS DE LANNION

En **2025**, les panneaux photovoltaïques installés au collège Yves Coppens de Lannion permettent de produire **120 000 KW/an**.

DÉPLOIEMENT DE VÉHICULES DE SERVICES ÉLECTRIQUES

Le Département compte actuellement **34 véhicules électriques**, représentant **5,07 %** de sa flotte automobile. Il poursuit le déploiement progressif de ces véhicules afin de réduire l'empreinte carbone des déplacements des agents. Le Département renforce également l'installation de bornes électriques sur ses sites administratifs et techniques.

UNE NOUVELLE CHAUFFERIE BOIS DE PLESSALA (LE MENÉ)

Inaugurée le 28 novembre 2025, la nouvelle chaufferie bois de Plessala (Le Mené) permet de **réduire les émissions de gaz à effet de serre de 72 %**. Le Département a soutenu ce projet à hauteur de **374 168 €** (sur un montant total de travaux de 718 830 €).

**- 72 %
DE GES**

FIL ROUGE : L'ACTION DE LA SPLET'ARMOR



Le Syndicat Départemental d'électricité des Côtes d'Armor (SDE22) et le Conseil départemental des Côtes d'Armor ont décidé d'accélérer la transition énergétique dans le département en créant la « Société Publique Locale Énergie et Territoires d'Armor » (SPLÉT'Armor). Cette structure, née en 2023, apporte des conseils aux collectivités pour développer des installations de production photovoltaïque sur les toitures des bâtiments publics ou en ombrières sur les parkings.

Depuis 2025, seize installations photovoltaïques départementales de production d'électricité ont été mises en place pour une surface de 4 000 m² et une production annuelle de 650 000 kWh.



Collège Coppens à Lannion



CER Saint-Nicolas-du-Pélem



CER Bourbriac

1.4 RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Le bilan carbone de la collectivité identifie la construction, la rénovation et l'entretien des infrastructures comme un levier prioritaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le Département renforce en conséquence ses exigences afin de limiter l'empreinte carbone des matériaux utilisés et des chantiers.

L'EXPÉRIMENTATION DU RETRAITEMENT SUR PLACE DE LA CHAUSSÉE

À TRÉMEUR et LANRELAS, le Département a expérimenté une technique de retraitement en place de chaussée. Elle consiste à recycler sur place la couche de roulement avec ajout d'émulsion, puis à appliquer un nouveau revêtement. C'est une nouvelle technique moins consommatrice de matières premières et d'énergies.

- 42 % d'émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport aux méthodes classiques,
- 45 % de consommation en énergie pendant le chantier,
- 44 % d'enrobé nécessaire pour 1 km de route par rapport aux techniques classiques.



ZOOM SUR

LE PONT DE PONTGAMP

En 2025, le Pont du Pontgamp à PLOGUENAST-LANGAST a fait l'objet d'une pause d'une banquette faune semi-aquatique. Cette installation permet aux espèces de continuer leurs déplacements vitaux malgré la présence d'infrastructures humaines.



Banquette faune semi-aquatique.



ZOOM SUR

UN PROGRAMME DE RECHERCHE-ACTION POUR LE SUIVI DE LA BIODIVERSITÉ DES BORDS DE ROUTES

Le Département est fortement engagé et reconnu au niveau national pour ses méthodes innovantes en matière de gestion écologique des bords de route. Il travaille en partenariat avec l'Université de Lorraine sur un programme de recherche-action et teste notamment des outils numériques pour le suivi de la biodiversité des bords de route.



Présentation du dispositif du CD22 aux partenaires du programme.



Préservation de la biodiversité, maintien de la qualité des sols.



1.5 POURSUIVRE LA POLITIQUE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE

La stratégie de sobriété énergétique de la collectivité se décline en **19** actions mises en œuvre sur la période 2023-2028, elle est inscrite dans la stratégie globale en faveur de la transition énergétique à laquelle elle contribue.

FIL ROUGE : LE PLAN DE MODÉRATION DES CONSOMMATIONS (2024-2025)

En septembre 2023, dans le contexte global de crise énergétique, la collectivité a voté un plan d'action à court terme, pour 2024 et 2025. Ce « **plan de modération des consommations** » avait pour objectif de chercher les économies d'énergie à travers tous les types de consommation au sein des services du Département. 41 actions avaient été retenues dans 6 domaines différents.

Synthèse

La grande majorité des actions ont pu être mises en œuvre et étaient, sont terminées, soit pleinement intégrées aux projets de services et en cours de déploiement :

Énergie

Les 7 actions relatives aux types d'énergie, aux systèmes de chauffage et au suivi des consommations dans les bâtiments sont mises en œuvre par les services techniques, soit déjà déployées, soit en cours de déploiement.

Eau

Les 4 actions concernant le suivi des consommations, les usages et la récupération des eaux sont intégrées aux pratiques quotidiennes des services.

Matériaux et consommables courants

Sur les 8 actions identifiées :

- 3 sont déployées ou programmées pour 2025-2026 : généralisation des bacs pour le tri sélectif, implantation des copieurs et optimisation de l'envoi des courriers.
- La réduction de l'usage des essuie-mains sera accompagnée d'une courte vidéo de sensibilisation aux écogestes.
- Trois actions liées aux commandes de matériels nécessitent une étude globale de l'organisation des achats.
- Le développement du réemploi dépend d'une meilleure structuration de la filière territoriale.

- L'action sur l'approche en « coût global » attend la mise à disposition d'un outil national pour évaluer ses avantages à l'échelle de la collectivité.

Carburant :

Parmi les 8 actions retenues :

- 6 concernent la gestion et la décarbonation de la flotte automobile, le télétravail et l'écoconduite, et sont en cours de déploiement.
- 2 sont expérimentales et en étude pour évaluer coûts et avantages : les tracteurs faucheurs hybrides et les stations GNV bio pour véhicules lourds.

Numérique et téléphonie

Sur les 5 actions définies :

- 4 sont pleinement intégrées au fonctionnement des services.
- 1 action sur le réemploi reste dépendante de la structuration de la filière numérique locale.

Événementiels organisés par la Collectivité

Sur les 4 actions prévues :

- 3 sont mises en œuvre ou en cours de déploiement.
- Le soutien aux partenaires se fait via des modalités adaptées, sans charte figée, respectant leurs propres engagements écoresponsables, variables selon les événements.

Communication et sensibilisation

Les 5 actions sont mises en œuvre et intégrées à la communication globale sur la transition écologique, interne (magazine, intranet, expositions itinérantes) et externe (magazine, réseaux sociaux). Les deux actions de communication initiales ont été regroupées en une seule.





ZOOM SUR

LE CHALLENGE « ACT'ENERGIE » CONTINUE !

Initié durant l'hiver 2023-2024 à l'Hôtel du Département à Saint-Brieuc, ce projet s'étend désormais à de nouveaux sites départementaux comme la Maison du Département de LANNION et la Maison du Département de DINAN pour l'hiver 2024-2025. Le bilan est très encourageant avec **-15 %** en moyenne en consommation de chauffage.



Visite de la chaufferie de la MDD de Lannion.



Panier ACT'ENERGIE circulant dans les étages du bâtiment DOURVEN.

ET LE NUMÉRIQUE ALORS ?

En mars 2025, la collectivité a adopté sa stratégie pour le numérique responsable, incluant 5 actions sur les trois prochaines années. L'objectif est de développer une culture écoresponsable des services numériques. Cela passe notamment par un allongement de la durée de vie des matériels, une politique d'achats raisonnés et durables, une amélioration de l'accessibilité numérique et le développement du numérique inclusif.



ZOOM SUR

« DIGITAL CLEAN-UP DAY »

Du 1^{er} au 30 mars 2025, le Département a participé pour la première fois à l'événement national « Digital Clean-Up Day ». Une journée internationale pour encourager le nettoyage des données et équipements numériques.

EN CHIFFRES

750 GO
DE DONNÉES STOCKÉES
SUPPRIMÉES PAR
L'ADMINISTRATION



20 SMARTPHONES
DE DÉPARTEMENT
MIS DANS UNE FILIÈRE DE
RECONDITIONNEMENT

1,340 TONNES
DE MATÉRIEL NUMÉRIQUE
DU DÉPARTEMENT
RECYCLÉES



ZOOM SUR

EXPOSITION « ÉNERGIES POSITIVES »



Une exposition créée par les agents et agents du Département pour sensibiliser aux enjeux énergétiques.

L'exposition « Énergies positives » résulte d'une démarche collaborative et innovante. Elle aborde la sobriété énergétique et cherche à promouvoir une culture partagée tout en sensibilisant chacune et chacun à l'impact de ses actions individuelles et collectives sur les économies d'énergie.



Pour aller plus loin
+++++
url.me/mnaWPX



11 Villes et communautés durables



12 Consommation et production responsables



13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques



14 Vie aquatique



15 Vie terrestre

630 km

DE VOIES AMÉNAGÉES ET BALISÉES,
DONT 284 KM DE VOIES VERTES

+43 %

DE PASSAGE
« VÉLO » ENTRE
2018 ET 2023

32 %

DES COLLÉGIENNES
ET COLLÉGIELS
HABITENT ENTRE
500 M ET 3 KM
DE LEUR
ÉTABLISSEMENT
SCOLAIRE

1.6 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE

La décarbonation des mobilités et le développement de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle sont une des conditions de la réussite de la transition écologique. Le Département mène une politique volontariste de soutien aux mobilités et a engagé la décarbonation de sa flotte de véhicules professionnels. En 2025, l'assemblée a adopté un plan vélo départemental et a poursuivi sa démarche de soutien aux projets cyclables locaux.

ADOPTION DU « PLAN VÉLO 2030 DES CôTES D'ARMOR »

Depuis plus de 20 ans, le Département des Côtes d'Armor s'engage en faveur de la mobilité durable. Bien qu'il n'ait plus la compétence « Mobilité » depuis 2015, il souhaite promouvoir une stratégie cyclable en s'appuyant sur ses propres domaines d'action : les infrastructures routières, les collèges et le tourisme. L'objectif est de favoriser l'usage du vélo au quotidien tout en développant le vélotourisme, afin d'assurer une cohérence globale des mobilités cyclables sur l'ensemble du territoire.



Pour aller plus loin
+++++
url.me/bKtJD4

ZOOM SUR

LE DÉPARTEMENT ACCOMPAGNE LES PROJETS CYCLABLES LOCAUX

Le Département soutient financièrement, par les contrats de territoire (2022 - 2027), les projets structurants des communes. Une large place est faite aux projets œuvrant

pour la transition écologique des territoires, notamment par le soutien aux projets cyclables locaux.

Contributions du Département en 2025 :

- **COHINIAC** : création d'un cheminement doux le long de la route départementale n°7
- **LANGUENAN** : travaux d'aménagement d'une voie verte
- **PLOUËR-SUR-RANCE** : aménagement et la sécurisation de la liaison cyclable au lieu-dit « La chiennais »
- **PLURIEN** : sécurisation de la traversée cyclable sur la RD34, rue du Lac
- **ROSTRENEN** : aménagement de deux rues et la liaison vers la voie verte avec une piste cyclable



ZOOM SUR

RÉALISATION D'UN PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (PEM) AU GIRATOIRE DE LA CHAPELLE À HILLION

Cet aménagement moderne et structurant a transformé ce carrefour très fréquent en un espace sécurisé, fluide et accessible à tous les modes de déplacements. Le giratoire permet désormais une cohabitation sereine entre automobilistes, cyclistes, piétons et transports en commun. Il assure une continuité piétonne et cyclable vers la Vélomaritime et comprend une aire de covoiturage, un dépôse-minute et des abris vélos sécurisés. Une attention particulière a été portée à la sécurisation des traversées, notamment pour les mobilités actives. Le projet a également intégré des aménagements visant à améliorer le cadre de vie des riverains, comme la création de trottoirs, de bordures et d'un parking résidentiel sécurisé. Ces éléments facilitent aujourd'hui les sorties de véhicules en toute sécurité. En matière d'environnement, une gestion innovante des eaux pluviales a été mise en place. Deux noues d'infiltration recueillent les eaux de pluie pour favoriser leur absorption naturelle dans la pleine terre, limitant ainsi le ruissellement et les risques d'inondation.



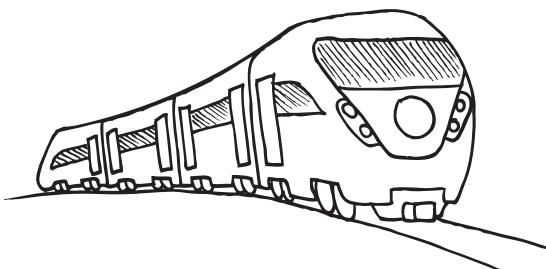
SOUTIEN DU DÉPARTEMENT AUX TRAINS DE PROXIMITÉS

Dans le cadre du **Contrat de Plan État-Région**, le Département soutient plusieurs projets contribuant au maintien et développement des lignes de train en proximité. Après avoir inauguré en 2024 la ligne de TER DOL-DINAN-LAMBALLE, la collectivité s'est engagée à soutenir les futurs investissements de la ligne GUINGAMP-CALLAC-CARHAIX.

VERS UN SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN BRETON

Animées par une ambition partagée en faveur du développement des mobilités, les collectivités bretonnes ont choisi de répondre à l'appel à projets national dédié aux Services Express Régionaux Métropolitains.

Objectif : structurer un système de mobilités répondant aux besoins des territoires. Le Département a adhéré en 2025 au syndicat Bretagne Mobilités, pilote de ce projet.





*La forêt départementale
d'Avaugour Bois Meur,
site de découverte,
randonnée,
et manifestations*

2.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES RESSOURCES ET MILIEUX NATURELS

2.

De l'importance de prendre soin de notre environnement



Tissu vivant de notre planète, la biodiversité recouvre l'ensemble des milieux naturels, des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) et leurs interactions. La biodiversité répond directement aux

besoins primaires des humains en apportant oxygène, nourriture et eau potable. Elle contribue également au développement des activités humaines en fournissant matières premières et énergies



Nathalie Nowak

Conseillère déléguée à l'Environnement

“

Préservons le vivant

Forêts, zones humides, cours d'eau, espaces agricoles et littoraux sont à la fois des réservoirs de biodiversité, des ressources précieuses et des lieux de vie à transmettre à nos enfants et nos petits-enfants. En 2025, le retour de la Fête de la Forêt à Avaugour illustre pleinement cette ambition. À travers cet événement fédérateur, le Département réaffirme son engagement en faveur d'une gestion forestière exemplaire, à la fois écologique, sociale et économique, et valorise les métiers et les savoir-faire d'une filière d'avenir. Propriétaire de vastes espaces naturels, le Département agit aussi concrètement pour protéger, restaurer et rendre accessibles ces milieux, tout en respectant leur fragilité. »



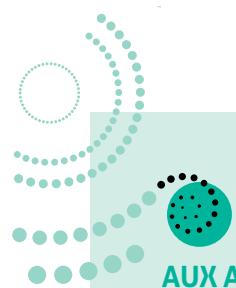
2.1 LE RETOUR DE LA FÊTE DE LA FORÊT !

Les 10, 11 et 12 octobre 2025, le Département a organisé, en partenariat avec les acteurs de la filière forêt et bois, une grande manifestation festive dans la forêt d'Avaugour, propriété départementale depuis dix ans.

L'événement avait pour objectif de faire découvrir toutes les facettes de la forêt : espace de loisirs, lieu de biodiversité et ressource économique d'avenir. Scolaires et grand public ont pu apprécier la gestion exemplaire du site, qui propose **38 km de sentiers** et met en lumière les différents métiers de la filière sylvicole. Jeux, activités sportives et animations pédagogiques ont permis de mieux faire connaître ce cadre naturel exceptionnel.

Plus de **4 000 visiteurs** ont participé à cette édition.





ZOOM SUR

AUX ARBRES, COLLÉGIENS !

Les projets de micro forêts se développent dans les collèges du département. Certains sont même assez avancés comme à la Grande Métaire à PLOUFRAGAN ou au collège Jacques-Prévert de GUINGAMP (à l'emplacement de l'ancien collège !).



À Ploufragan, élèves, corps enseignant et élus ont chaussé leurs bottes et enfilé leurs gants pour planter des arbres.



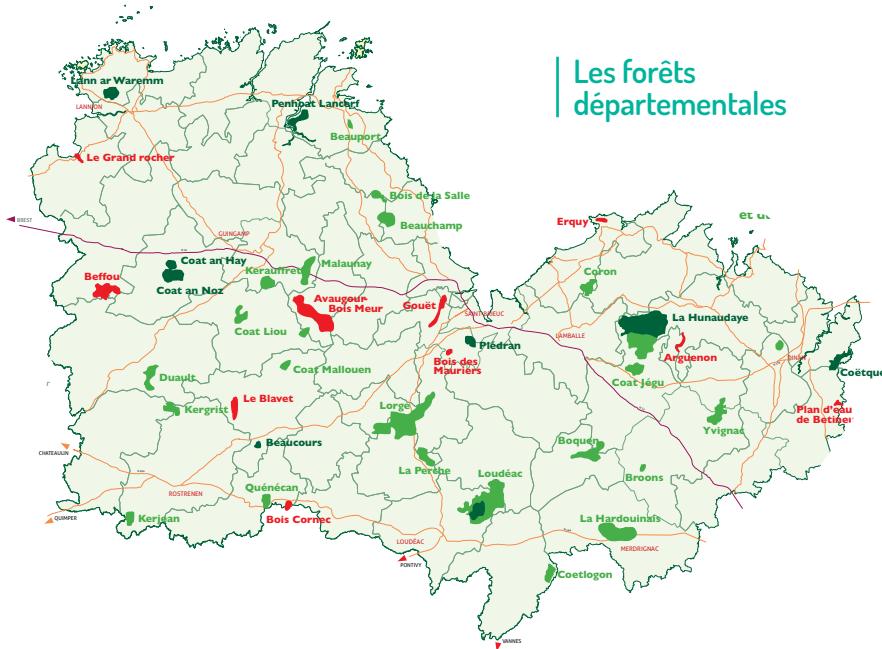
À GUINGAMP, le projet est complété par la pose de nichoirs, abreuvoirs et abris par les élèves en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et une démarche engagée autour des abris et refuges pour les chauves-souris.



ZOOM SUR

LA FORÊT EN CÔTES D'ARMOR

Le Département des Côtes d'Armor est propriétaire et gestionnaire de plusieurs massifs forestiers (**2500 hectares**) véritables trésors naturels du territoire. Ces forêts offrent un équilibre entre protection de la biodiversité, accueil du public et valorisation économique durable. Sur ces espaces, le Département veille à une gestion responsable qui allie préservation écologique, développement du bois local et activités de loisirs. Sentiers balisés, espaces pédagogiques et programmes de sensibilisation permettent aux visiteuses et visiteurs, petits et grands, de découvrir la richesse de ces milieux naturels et de mieux comprendre les métiers liés à la filière forêt-bois.



Les forêts départementales

LES FORMATIONS DÉBOUCHANT SUR LES MÉTIERS DE LA FORÊT ET DU BOIS EN CÔTES D'ARMOR

FIBOIS coordonne et fédère les acteurs de la filière de la Forêt. Ils recensent l'ensemble des formations disponibles pour conduire aux métiers de la Forêt. BTS, CAP, Bac pro, Titre ou brevet professionnels..., pas moins de 16 formations différentes existent sur le territoire costarmoricain pour former et faire vivre ce secteur professionnel d'avenir.



Pour aller plus loin
+++++
url.me/dbHamr



- Forêts du département
 - Autres forêts publiques
 - Forêts privées



Le marais du Quellen, un espace à préserver.



PRÈS DE
25 000
PERSONNES / AN



Pour aller plus
loin +++++
Cartes des sites
des espaces
naturels sensibles
url.me/VxbzGa



2.2 PROTÉGER DURABLEMENT LES ESPACES NATURELS SENSIBLES PAR LA MAÎTRISE FONCIÈRE

Propriétaire de plus de 3 000 hectares d'espaces naturels et de forêt, le Département mène une politique active de protection et de sensibilisation à l'Environnement.

LE MARAIS DU QUELLEN À TRÉBEURDEN, UN ESPACE NATUREL QUI RETROUVE TOUT SON ÉCLAT

Le site du marais du Quellen est une zone humide arrière littorale de **27 ha** acquis par le Département en 1983 au titre de sa politique Espaces Naturels Sensibles. L'objectif est de maintenir la diversité des milieux naturels, d'assurer la conservation des espèces remarquables et de permettre la découverte du public de ce lieu unique. Il est principalement constitué de roselières (6 ha), de prairies humides et bocagères (10 ha), de saulaies, d'aulnaie frênaie (10 ha), de milieux dunaires (1 ha) ainsi que d'espace en eau libre. Le site est largement reconnu pour sa valeur écologique du fait de la richesse de la faune et de la flore du site.

Au terme de **40 années d'utilisation** des aménagements ont dû être renouvelés en conciliant l'attractivité du site et le respect du milieu naturel.

Renouvellement :

- des enclos de pâturage (8 ha),
- de l'observatoire ornithologique,
- du sentier piétonnier sur platelage.

Coût du projet : 723 858 €

En appui avec le plan de gestion du site, ces aménagements permettront de poursuivre la gestion favorable à la biodiversité, notamment par le pâturage équin pour assurer l'entretien des milieux ouverts présentant de forts enjeux de conservation.

FIL ROUGE : LA RESTAURATION DU PARC DU DOURVEN À TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

Deux ans après la Tempête CIARAN, le Parc du DOURVEN poursuit sa restauration. Le mobilier extérieur a dû être remplacé. Le Département a choisi de faire appel à un artiste pour créer du mobilier à partir des troncs d'arbres tombés pendant la tempête. À partir de Juillet 2025, l'artiste Designer Antoine BOUDIN et l'équipe du Charpentier Thomas BAUER de LANNION ont conjugué leurs savoir-faire pour offrir au Parc du DOURVEN des meubles naturels, écologiques et porteurs de son histoire.



CRÉATION D'UN NOUVEAU SENTIER AU YAUDET À PLOULEC'H

Ce nouveau sentier inauguré le 25 novembre 2025 aborde l'histoire du site (en lien avec les fouilles archéologiques réalisées), la géologie (Granite à dents de cheval), la faune et la flore, l'évolution du paysage en lien avec l'agriculture.



UN SENTIER

1,6 KM 134 000€

ZOOM SUR

LA MAISON NATURE DES LANDES ET TOURBIÈRES À KERGRIST-MOËLHOU

Située au cœur du bourg de Kergrist-Moëlhou, petite commune du Patrimoine Rural de Bretagne, la Maison des Landes & Tourbières, labellisée Maison Naturel par le Département, vous propose de découvrir la richesse naturelle et l'histoire des paysages si particuliers du centre-Bretagne. Derrière ces paysages grandioses se cachent une histoire de l'évolution de monde rural et des pratiques agricoles. Aujourd'hui les busards, les engoulevents et autres fauvettes occupent les lieux où longtemps les paysans venaient chercher le gouzilh (mélange de bruyère et de graminées) pour faire la litière sous leurs animaux et où les poatr ar saout (vachers) gardaient les troupeaux.

**8 MAISONS
NATURE**

214 000€

AIDES POUR TOUTES
LES MAISONS NATURE





2.3 RÉTABLIR LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Indispensables à la préservation de la biodiversité, les continuités écologiques correspondent aux espaces dans lesquels une espèce est amenée à se déplacer pour accomplir son cycle biologique. Pour limiter l'impact des infrastructures sur ces espèces, le Département mène des actions spécifiques.

LA RESTAURATION DU RUISSEAU DE KERNEZ LEC'H

Le ru « KERNEZ LEC'H », petit ruisseau traversant le parc de la Roche-Jagu, rejoint le TRIEUX via un parcours entièrement aménagé par l'homme. Aménagé en escaliers d'eau, le ruisseau comprenait 12 bassins successifs qui se sont envasés avec le temps. Les travaux de restauration ont permis de restaurer la continuité écologique entre le ruisseau et le TRIEUX, et de replacer le ru dans son lit d'origine. Cette opération a été menée en partenariat avec le service des milieux aquatiques du Département et l'entreprise Kervéa.



ZOOM SUR

INFO'EAUX22, UNE ACTION VOLONTARISTE DU DÉPARTEMENT

Le département publie chaque mois un bulletin d'information sur la situation de la ressource en eau, tant sur la qualité de l'eau que sur sa disponibilité et les niveaux de débit.





2.4 L'ENVIRONNEMENT, UN ENJEU ÉMERGENT DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Face à la crise écologique qui transforme les modes de vie, l'environnement s'impose progressivement comme un enjeu dans l'accompagnement social au sein du Département. Cela se traduit, entre autres, par la mise en place de formations sur la précarité énergétique destinées aux professionnelles et professionnels du secteur social.

ZOOM SUR

FAVORISER LES PIÈCES D'OCCASIONS DANS LES RÉPARATIONS QUOTIDIENNES



Le Fonds Départemental d'Insertion (FDI) vise à soutenir rapidement les allocataires du RSA. Il aide à lever les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle, en finançant par exemple la mobilité, l'achat de matériel professionnel ou, exceptionnellement, des besoins liés à l'autonomie sociale.

En 2025, le règlement du FDI a été enrichi d'une nouvelle clause pour encourager le recours au matériel reconditionné ou de seconde main.

L'objectif : inciter les bénéficiaires à adopter des modes de consommation plus responsables, en privilégiant par exemple des pièces d'occasion pour les réparations de véhicules ou des appareils informatiques reconditionnés plutôt que neufs.

DÉPLOIEMENT D'UN PROGRAMME DE FORMATION À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE À DESTINATION DES INTERVENANTS SOCIAUX

La lutte contre la précarité énergétique est l'un des axes majeurs du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD). Ces deux dernières années, le Département a consacré des moyens spécifiques pour former l'ensemble des travailleurs sociaux de la Collectivité et ses partenaires aux outils d'intervention auprès des publics en proie à des difficultés liées aux bâtis et/ou à des usages qui influent sur leur consommation énergétique.

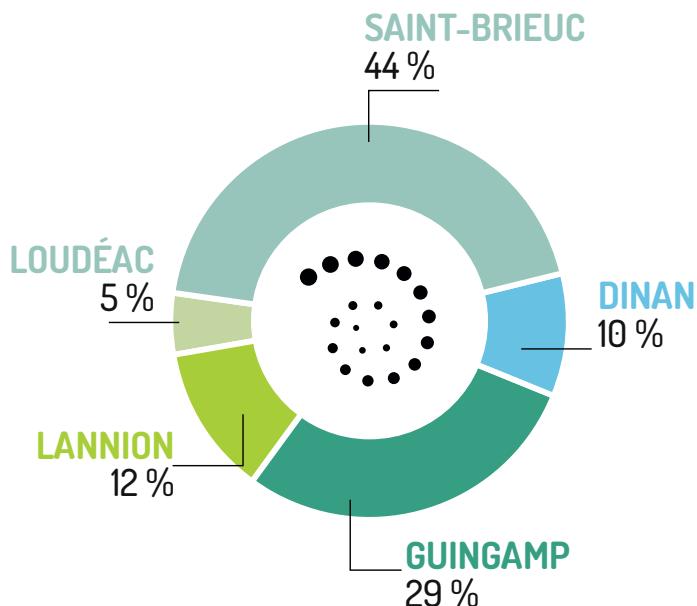
FAVORISER LA RÉAPPROPRIATION ET LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Depuis le 1^{er} janvier 2025, une aide à la maîtrise de l'énergie permet de remplacer le matériel électroménager énergivore et de mieux gérer son logement.

Dotée d'un budget de **80 000 €**, elle finance :

- l'intervention d'une entreprise à domicile pour le désencombrement et le nettoyage,
- le remplacement d'appareils électroménagers énergivores, contribuant à réduire les factures d'eau et d'électricité.

Cette aide rencontre déjà un franc succès, témoignant du besoin réel d'accompagnement des ménages pour se réapproprier et entretenir leur logement.





**EN 2025, PAR EXEMPLE,
AGRI-INVEST C'EST AUSSI :**

**UN SOUTIEN DE
19 200 €**

**POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
D'UN POULAILLER À ILLIAUT**

UNE SUBVENTION DE

19 200 €

**POUR UN SÉCHOIR EN GRANGE
À PLOUARET**

UNE AIDE DE

1120 €

**POUR LE GAEC « LA MIETTE RIEUSE »
À QUÉVERT POUR L'ACHAT DE
MATÉRIEL DE GESTION DES PRAIRIES.**



2.5 SOUTENIR LES AGRICULTEURS QUI S'ENGAGENT DANS UNE DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Face aux enjeux environnementaux et climatiques, l'agriculture, qui représente 18 % des émissions nationales de gaz à effet de serre, engage une profonde transformation. Le Département accompagne cette transition en soutenant la modernisation et la diversification des exploitations grâce à des investissements dans des équipements et pratiques agricoles plus durables.

L'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS ÉCONOMES EN ÉNERGIES DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Depuis 2009, le Groupement d'intérêt économique Élevages de Bretagne déploie le programme « éco-énergie lait » afin de réduire la consommation d'électricité des exploitations laitières, avec le soutien du Département des Côtes-d'Armor, de l'ADEME et de la Région Bretagne. En 2025, le Département a notamment financé un pré-refroidisseur de tank à lait à Plédran, permettant une économie moyenne de **40 % d'énergie, soit environ 1110 € par an.**

Visite d'une exploitation à Tonquédec soutenue par le Département.





2.6 PRÉSERVER LA MER ET CONCILIER SES USAGES

ESKALE D'ARMOR & LES PORTS DÉPARTEMENTAUX S'ENGAGENT POUR L'ENVIRONNEMENT

En 2025, le port départemental de plaisance de Binic, exploité par la SPL Eskale d'Armor, a obtenu la certification environnementale « Port propre ». Cette reconnaissance s'appuie sur la mise en œuvre d'un plan d'actions issu d'un diagnostic environnemental, et s'inscrit dans une démarche appelée à être étendue aux autres ports gérés par la SPL.



Plus d'infos +++++

url.me/C7sMef



SOUTIEN AU PROGRAMME EXPÉRIMENTAL CONTRE LE DANGER NOROVIRUS DANS LES COUILLAGES

Face aux contaminations récurrentes des coquillages par le Norovirus, responsable de la gastro-entérite hivernale, la filière conchylicole a mis en place un suivi expérimental sur le territoire national. L'indicateur OXYVIR permet de gérer le « danger Norovirus » pendant les périodes à risque, de novembre-décembre à avril-mai. Ces contaminations entraînent la fermeture temporaire de zones de production et l'interdiction de vente et de consommation des coquillages. L'objectif de l'observatoire OXYVIR : anticiper et prévenir ces épisodes de contamination. En Bretagne Nord, la première saison a couvert cinq zones sanitaires, dont LANODEZ dans les Côtes d'Armor. En 2025, le Département a soutenu ce programme à hauteur de **3500 €**.



3.

GARANTIR PLUS
DE COHÉSION ET DE
SOLIDARITÉ ENTRE
LES TERRITOIRES
ET LES GÉNÉRATIONS



L'EHPAD Le Cosquer du Quillio, une structure où le bien-être des résidents et les conditions de travail des professionnels sont une priorité.

3.

L'emploi et la cohésion sociale entre les territoires et les générations

Face à la persistance de la pauvreté, la montée des exclusions sociales, l'accroissement des inégalités et de la vulnérabilité, il est plus que jamais nécessaire de recréer ou de renforcer le lien entre les êtres humains,

entre les sociétés et entre les territoires, et de s'assurer d'un juste partage des richesses.



“

Le Département agit pour permettre aux personnes les plus fragiles de se loger

Le logement est un sujet essentiel pour notre société. D'abord, avoir un toit et vivre dans un endroit sain est indispensable pour se construire. Ensuite, le logement joue aussi un rôle important dans les politiques publiques, notamment pour organiser et développer le territoire. Notre politique départementale en faveur du logement est volontariste et profondément solidaire. Elle vise avant tout à répondre aux besoins des Costarmoricaines et des Costarmoricains les plus vulnérables. C'est pourquoi, le Conseil départemental soutient fortement la construction et la réhabilitation du logement social en mobilisant chaque année 3 millions d'euros. »



Gaëlle Routier

Vice-présidente déléguée au logement et à l'habitat

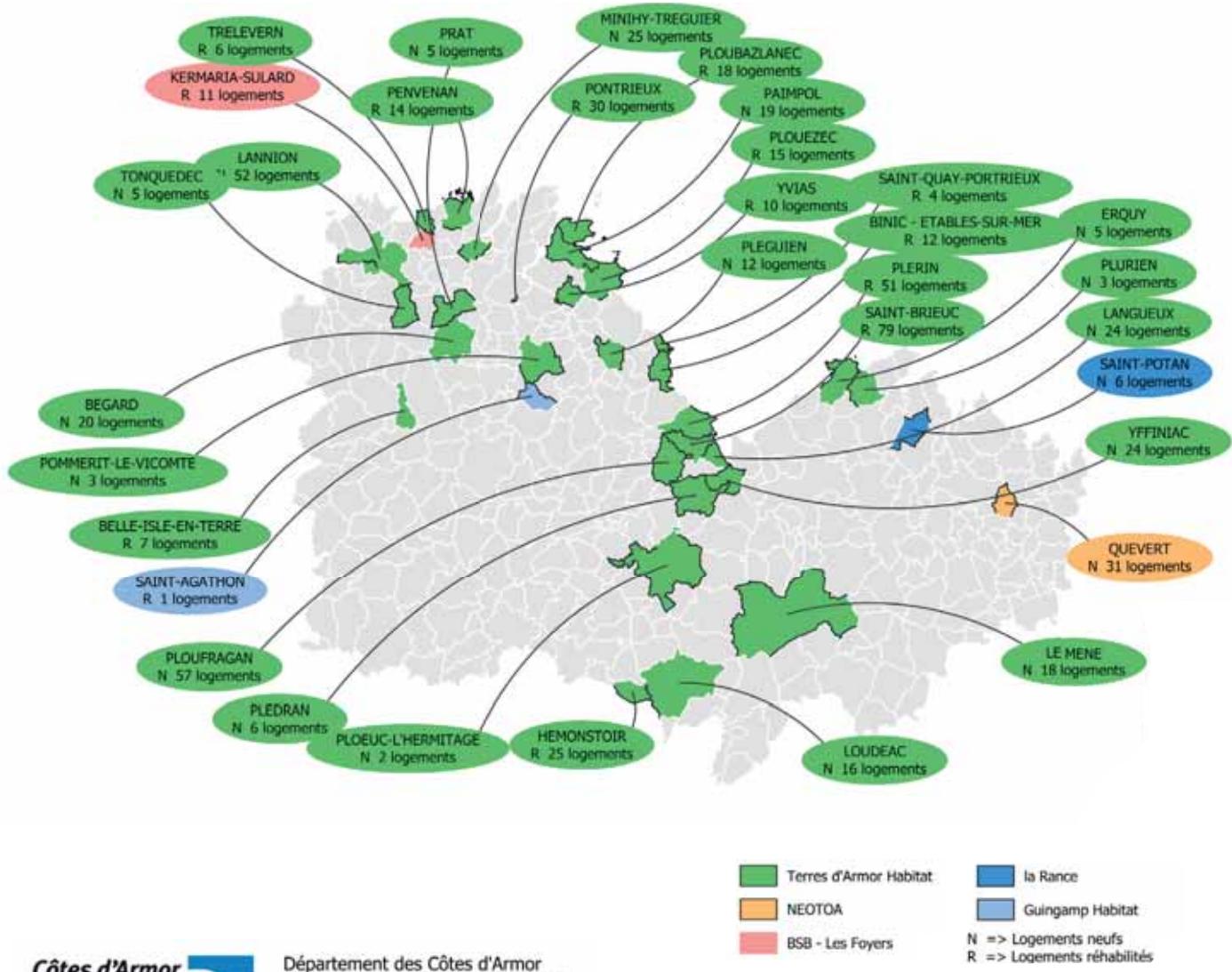


3.1 AGIR POUR LE MAINTIEN ET L'ACCÈS AU LOGEMENT

Le manque d'hébergement social est très important en Côtes d'Armor. C'est pourquoi le Département a adopté un plan de soutien au développement du parc HLM doté de **15 M€** sur la période 2023-2027 soit **427** logements créés et **66** logements réhabilités.



FIL ROUGE : CARTE DES OPÉRATIONS FINANCIÉES PAR LE DÉPARTEMENT EN 2025 DANS LE CADRE DU PLAN DE SOUTIEN AU LOGEMENT SOCIAL





LE DISPOSITIF OLYMPE

Dans le cadre de sa politique de **protection de l'enfance**, le Département assure l'hébergement des femmes isolées, enceintes ou avec des enfants de moins de trois ans. Jusqu'ici, faute de structures adaptées, elles étaient logées à l'hôtel, une solution précaire, inconfortable et coûteuse pour la collectivité.

Fruit de l'appel à projets porté par le Département et financé à hauteur de **42 000 €** par an, le Dispositif Olympe est porté par l'Association Sillage. Cette expérimentation, prévue pour une durée de deux ans (2025-2026), est déployée sur le territoire de Saint-Brieuc, là où la tension locative est la plus forte. Le Dispositif Olympe offre de meilleures conditions d'accueil pour ces familles. L'Association Sillage loue des logements conventionnés (HLM, communal ou privé) et assure un accompagnement renforcé vers l'accès à un logement autonome. L'objectif est de réduire les durées d'hébergement et de favoriser l'insertion durable.



DEPUIS SON LANCEMENT EN JUIN 2025

21 DEMANDES
D'HÉBERGEMENT
ENREGISTRÉES

5 FAMILLES
HÉBERGÉES

8 DEMANDES
EN ATTENTE

42 000 €
PAR AN



3.2 ENFANCE-FAMILLE : FAIRE DES CôTES D'ARMOR UN TERRITOIRE « À HAUTEUR D'ENFANT » !

Après avoir augmenté de 60 % le budget alloué à la protection de l'enfance depuis le début du mandat, le Département poursuit ses actions en faveur de la prévention, de l'adaptation de l'offre d'accompagnement et d'accueil, et de soutien aux pratiques professionnelles sous le signe de la participation des enfants et des familles.

114 M€

BUDGET GLOBAL 2025
DE LA POLITIQUE ENFANCE
FAMILLE (POUR 108 M€
EN 2024 SOIT UNE
AUGMENTATION DE 5,6 %)

4 351

ENFANTS ET JEUNES
ACCOMPAGNÉS PAR L'AIDE
SOCIALE À L'ENFANCE
(HORS MNA)

1908

ENFANTS CONFIÉS
À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE
(AU 31/10/2024)
DONT 966 ACCUEILLIS
EN FAMILLES D'ACCUEIL.



ZOOM SUR

UN DISPOSITIF INNOVANT POUR ACCUEILLIR 4 ENFANTS AVEC DES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

En 2025, le Département, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), a lancé un dispositif innovant pour mieux adapter l'offre d'accueil aux besoins des enfants du territoire. Il peut accueillir 4 enfants présentant des troubles du spectre autistique, avec un accompagnement personnalisé à la fois sanitaire et éducatif. Un travail conjoint a été conduit, entre les services Enfance-Famille en territoire, la Direction Enfance-Famille et la MDPH, pour évaluer les besoins médico-sociaux des quatre mineurs qui seront accueillis en 2026 à l'issue des travaux en cours sur les bâtiments de l'ADAPEI.

AUGMENTATION ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE D'ACCUEIL

Axe majeur du schéma enfance-famille, le renforcement et la diversification de l'offre d'accueil a permis la **création de 300 mesures d'accompagnement et d'accueil depuis le début de mandat**. Le virage de la désinstitutionnalisation marque les projets portés en 2025 avec la transition des mesures de placement à domicile vers des mesures d'assistance éducative intensive à domicile, un hébergement hors du domicile est possible en cas de besoin. **En 2025, près de 35 nouvelles places ont été créées pour accueillir des enfants**, soit en maison d'enfants à caractère social (MECS) soit dans des lieux de vie selon leurs besoins et leur âge. Le Département est également engagé dans la consolidation de l'offre d'accueil familial, première offre d'accueil départementale (56 % de l'offre totale), en veillant à soutenir les conditions d'exercice des assistantes et assistants familiaux, notamment par la mise en place de l'analyse des pratiques à leur attention.

ACCUEILLIR ET GUIDER LES JEUNES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS SUR LE TERRITOIRE

Les jeunes mineurs étrangers arrivant sur le territoire, sans être accompagnés, désignés comme « Mineurs Non Accompagnés » (MNA) dans le cadre de la protection de l'enfance, arrivent sur le département soit de façon spontanée, soit à la suite d'une orientation décidée par la mission nationale en charge des MNA dans le cadre de la péréquation entre départements. Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Direction des MNA et familles étrangères a accueilli **132 nouveaux jeunes** dont 83 venant d'arriver sur le territoire et 49 orientés vers le Département au titre de la répartition des efforts d'accueil entre territoires.



ADOLESCENTES ET ADOLESCENTS ART ROCK 2025 : BÉNÉVOLAT DE 5 JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR LA MDD DE LOUDÉAC

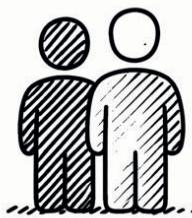
En amont du festival Art Rock à Saint-Brieuc, cinq adolescents et jeunes adultes bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance, ont effectué trois jours de bénévolat pour préparer le site du festival. Organisée et encadrée par trois référentes éducatives, cette action a rencontré un grand succès auprès des jeunes mobilisés.



Les professionnelles encadrant les jeunes.

Budget global 2025

15 301 675 €
soit une **augmentation +7%**
par rapport à 2024



Au 30 septembre 2025,
le Département accompagnait
474 jeunes
(mineurs et majeurs)

dont **122 jeunes** accompagnés directement
par les équipes de la Direction des MNA et familles étrangères.

235 mineurs

8 % sont
des filles



239 majeurs

4 % sont
des femmes



Entre 2024 et 2025,
nouvelles places
dédiées à l'accueil
et à l'accompagnement
des mineurs
non accompagnés



+22 nouvelles places
en projet
pour 2026



3.3 VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET PERTE D'AUTONOMIE, LE DÉPARTEMENT POURSUIT SES EFFORTS



FIL ROUGE : UN SOUTIEN RENFORCÉ AUX EHPAD

Le Département soutient la restructuration des EHPAD via une enveloppe d'aide à l'investissement de **4 M€ par an**. Ces établissements sont soumis au décret tertiaire et sont amenés à réaliser d'importants travaux de mise aux normes énergétiques. Les travaux d'adaptation du bâti vieillissant aux évolutions des besoins des résidents sont aussi l'occasion d'améliorer la performance énergétique des bâtiments.

4 M€ d'autorisations de programme annuelles



2 à 4 EHPAD aidés chaque année

En 2025, 3 établissements soutenus

**EHPAD
Le Gall**
PLESTIN-LES-GRÈVES

2,73 M€

**EHPAD
Le Cosquer**
LE QUILLIO

1 M€

**EHPAD
La Fraternelle
Quinocéenne**
ST-QUAY-PORTRIEUX

0,27 M€

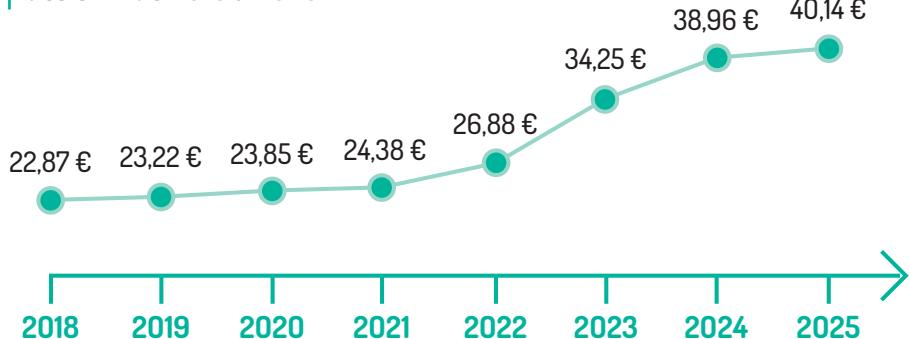


17 projets soutenus depuis 2021

POURSUIVRE L'EFFORT EN FAVEUR DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Le Département est fortement engagé dans le financement des services d'aides à domicile (SAD). De nouveau en 2025, le Département a augmenté sa part de financement des services d'aide à domicile.

Évolution du tarif horaire moyen des SAD de 2018 à 2025



ENTRE 2018 ET 2025

LE FINANCEMENT DU DÉPARTEMENT VERS LES SAD A AUGMENTÉ DE

5 M€
SOIT UNE AUGMENTATION DE
11,4 %



ZOOM SUR

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE L'AUTONOMIE

Mis en place par un décret du 13 août 2025, le fonds national "mobilité" vise à favoriser le recrutement et la fidélisation des aides à domicile, amenées très majoritairement à utiliser leur véhicule personnel. La commission permanente du 13 octobre 2025 a décliné le dispositif national pour les Côtes d'Armor. Il prévoit notamment pour moitié l'acquisition de véhicules à faibles émissions de CO₂, et pour 40 %, des aides à la mobilité dont l'utilisation des transports en commun et les mobilités douces.



EN CHIFFRES

964 865 €
POUR LES CÔTES D'ARMOR EN 2025

15 SERVICES CONCERNÉS

25 VÉHICULES ACHETTÉS

DÉVELOPPER DES ALTERNATIVES ENTRE LE MAINTIEN À DOMICILE ET L'EHPAD

En juin 2025, un appel à projet visant à créer de nouvelles résidences autonomie dans des zones peu ou pas équipées a été lancé. L'objectif est d'offrir une alternative entre le maintien à domicile et l'EHPAD pour des personnes isolées ou en perte d'autonomie modérée. L'appel à projet s'est clos le 12 septembre 2025, et l'ouverture des premières résidences est attendue en 2026.



Le lotissement des Mares, composé de maisons pour de petits collectifs et d'un grand espace collectif partagé. Un projet innovant et le premier du genre sur le territoire costarmoricain.



ZOOM SUR

LA RÉSIDENCE DES MARES À PLOUASNE, SOUTENU PAR LE DÉPARTEMENT

La commune de PLOUASNE porte, en collaboration avec le bailleur social Neotoa, un habitat inclusif destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans bénéficiant de l'aide à la vie partagée. Le Département finance ces habitats inclusifs par la prestation « Aide à la vie partagée » avec le soutien de la CNSA, la branche Autonomie de la sécurité sociale, à hauteur de **3000 €** par an et par personne, dans la limite de 10 bénéficiaires maximum.

FIL ROUGE : LES MAISONS DU VILLAGE ALZHEIMER D'YFFINIAC



À l'origine, le projet baptisé « Maisons d'YFFINIAC » devait s'installer sur un ancien terrain de football dans le centre-ville, mais des raisons techniques liées à la nature de terrain ont modifié les plans. Un autre terrain a été proposé puis validé en centre-ville d'YFFINIAC. Par ailleurs, le travail de sensibilisation auprès des habitants, commerçants et associations se poursuit afin de préparer l'arrivée des futurs résidents des Maisons. Pour renforcer ce travail, l'Hospitalité de Saint-Thomas de Villeneuve a créé un poste d'animateur territorial. Sa mission consiste à déployer des actions de formation et de sensibilisation sur la maladie d'Alzheimer à destination des habitants, et à créer du lien avec les aidants de personnes atteintes par cette pathologie. Une première action de formation s'est tenue le 6 décembre 2025 en Mairie d'YFFINIAC



3.4 CRÉATION D'UNE PLATEFORME D'AMORÇAGE DES PARCOURS DES ALLOCATAIRES RSA

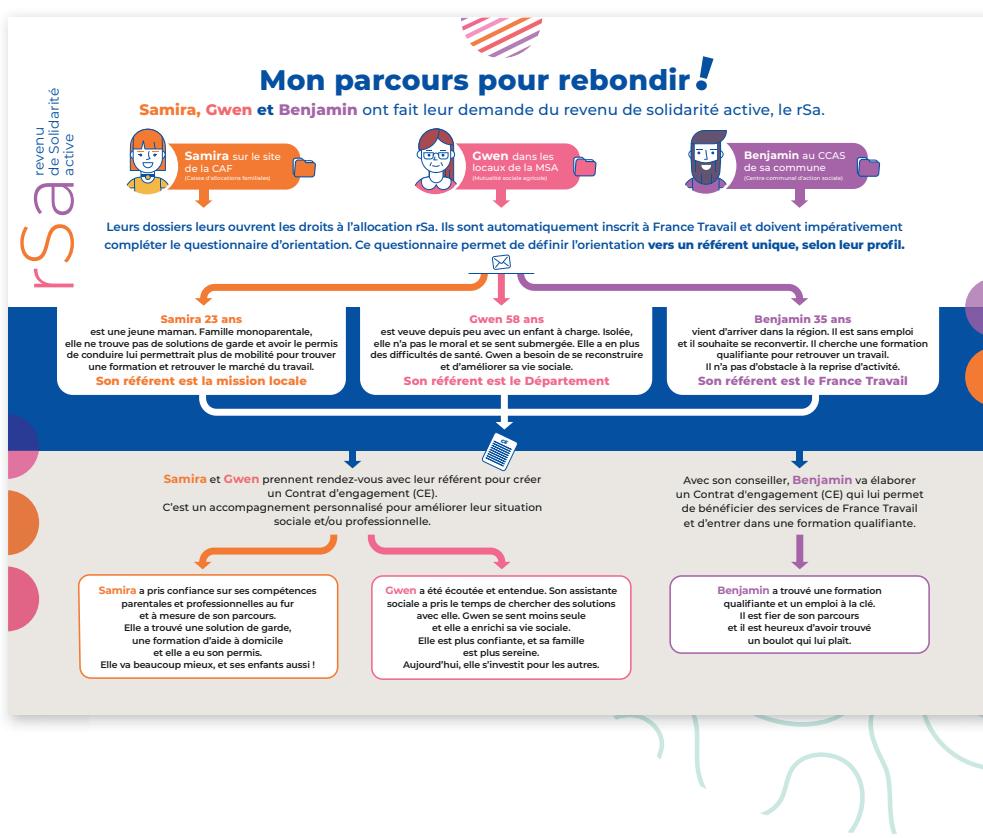
La plateforme d'orientation et d'amorçage des parcours a pour objectif de permettre aux allocataires du RSA, nouveaux entrants dans le dispositif, d'avoir accès rapidement à un diagnostic socio-professionnel et à des informations relatives à la vie professionnelle, personnalisées et adaptées à leur situation.

Objectif : construire leur projet professionnel pour amorcer un parcours d'insertion. L'accompagnement de la plateforme se déroule sur une période de **3 mois**, alternant entretiens individuels et ateliers collectifs. Cette plateforme est portée par l'association Forum Des Savoires.

EN OCTOBRE 2025

257 NOUVEAUX ALLOCATAIRES DU RSA AVAIENT EU UN RDV AVEC UN OU UNE CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

212 CONTRATS D'ENGAGEMENTS AVAIENT ÉTÉ SIGNÉS, DANS UN DÉLAI MOYEN DE 31 JOURS



ZOOM SUR L'OBSERVATOIRE DES EXPULSIONS LOCALES

Le Département des Côtes d'Armor et ses partenaires ont défini dans la charte de prévention des expulsions locatives 2019-2024, les objectifs qualitatifs et quantitatifs, les moyens et les actions à mettre en œuvre pour éviter que les ménages en difficulté ne perdent leur logement.

Le Département accompagne et accorde des aides financières aux ménages rencontrant des difficultés pour régler leurs loyers au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement.

CHIFFRES

437 000 €

BUDGET TOTAL DES AIDES

928 €

D'AIDES EN MOYENNE PAR FOYER

471

MÉNAGES AIDÉS

- 4,3 %

INJONCTIONS À QUITTER LES LIEUX PAR RAPPORT À 2022



3.5 LA CULTURE POUR TOUTES ET TOUS

La culture est à la fois un vecteur de solidarité, un lien social et un outil de prévention. Dans cette logique, le Département s'engage à garantir l'accès à la culture pour toutes et tous. En novembre 2025, cet engagement s'est concrétisé par la signature d'une **charte de coopération culturelle** avec la Région, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'ensemble des établissements de coopération intercommunale (EPCI).



SIGNATURE D'UNE CHARTE DE COOPÉRATION CULTURELLE EPCI-RÉGION-DRAC

Cette Charte poursuit 3 objectifs principaux :

- la promotion des droits culturels de tous les habitantes et habitants
- l'accompagnement des EPCI dans la structuration de leur politique culturelle
- la présence renforcée des arts et de la culture sur l'ensemble du territoire



ZOOM SUR

LE PRIX DES BÉBÉS LECTEURS EN CÔTES D'ARMOR : LIRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Initié dans le cadre du dispositif national Premières Pages, le Prix des Bébés Lecteurs est une initiative unique en Côtes-d'Armor pour éveiller les tout-petits (0-3 ans) à la lecture. Porté par le Département et ses partenaires, ce projet s'inscrit dans une démarche d'inclusion et d'accès à la culture pour tous.

Pour la première édition (2025-2026), **51 structures** (bibliothèques, crèches, relais petite enfance) proposent aux enfants de découvrir 6 albums spécialement sélectionnés. Au fil des lectures et ateliers, les tout-petits explorent les livres avec leurs parents ou professionnels, avant de voter pour leur préféré. La clôture des votes est fixée au 30 avril 2026.



Objectifs :

- faire de la lecture un plaisir partagé dès la naissance
- renforcer les liens familiaux
- sensibiliser les adultes à l'importance des livres pour le développement des enfants



PRIX des *bébés lecteurs* DES CÔTES D'ARMOR

SÉLECTION
LIVRES JEUNESSE
0-3 ans

6 ouvrages

51 structures inscrites
(bibliothèques et structures
d'accueil petite-enfance)

Date de clôture
des votes :
30 avril 2026



medipilot© 25_318 | © photo Getty

Soutenu
par


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
Liberté
Égalité
Fraternité


**premières
pages**


**Bibliothèque
des Côtes d'Armor**

**Côtes d'Armor
le Département**


A photograph showing a group of spectators cheering at a trail race. In the center, a young man wearing a black t-shirt with a race bib that says "24h sport TRAIL" and has the number "4" on it, looks down. To his right, a woman with short hair and sunglasses on her head is looking towards him. Other spectators are visible in the background, some with their hands raised in excitement.

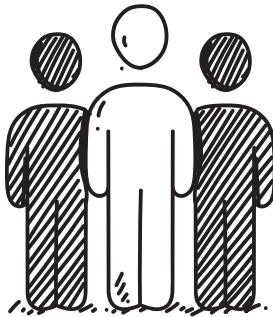
Yes You trail, Le trail des Kaolin, une épreuve pour toutes et tous.

4.

**AGIR POUR UN CADRE
PROPIQUE À
L'ÉPANOUISSEMENT
DE TOUTES ET TOUS**

4.

Besoin essentiel : l'épanouissement de chacune et chacun dans un cadre de vie satisfaisant



L'accès de toutes et tous aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, culture, environnement sain...) est indissociable de l'épanouissement de chacun. Ces besoins ne sont pas toujours

équitablement satisfaits au sein des populations : entre territoires, entre populations urbaine et rurale, entre classes sociales et catégories socioprofessionnelles, entre actifs, actives et sans emplois.



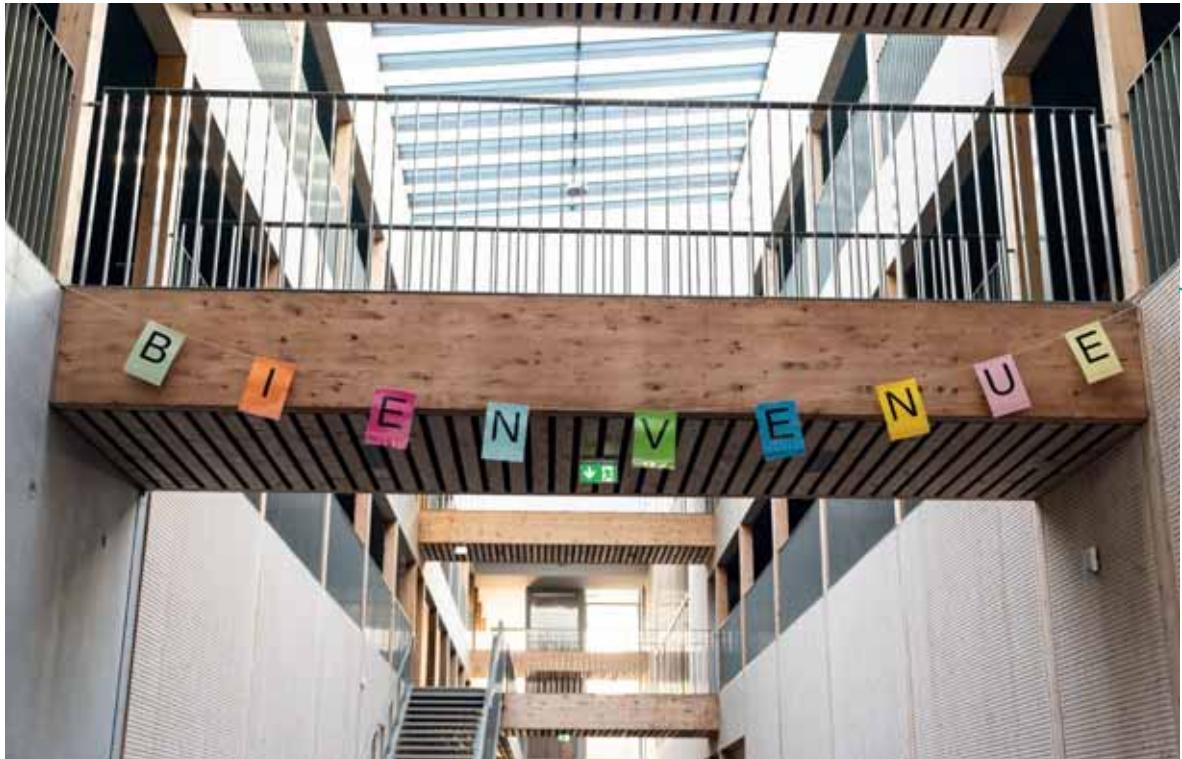
Jean-René Cartantan

Vice-président délégué à l'Education et l'Education Populaire

“

Permettre à chacune et chacun de s'épanouir et trouver sa place en Côtes d'Armor

Permettre à chacune et chacun de s'épanouir, c'est d'abord créer les conditions de l'émancipation. L'action du Département s'inscrit dans cette ambition : investir dans l'éducation, soutenir l'engagement citoyen, favoriser l'accès aux droits, à la culture et au sport pour toutes et tous. En rénovant nos collèges, en accompagnant les jeunes dans leurs projets, en soutenant le monde associatif et en luttant contre les discriminations, nous affirmons une vision simple et exigeante : une société plus juste se construit par l'égalité des chances, la participation de toutes et tous et le respect de chacune et chacun. C'est ce sens que nous donnons à l'action publique départementale. »



*Inauguration
Collège PRÉVERT
à Guingamp.*



4.1 INVESTIR POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le Département investit et met en place des actions pour que toutes et tous puissent s'épanouir et évoluer dans un cadre propice aux apprentissages. Il accompagne également les universités pour la rénovation énergétique de leurs bâtiments.



LES ASSISES DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION SUR LE THÈME DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

La 9^e édition des Assises a mis à l'honneur un enjeu sociétal majeur : l'intelligence artificielle. Le vendredi 7 novembre 2025, sous le titre « **Les Côtes d'Armor à l'heure de l'IA** », universitaires, experts, élus et acteurs du territoire ont pu débattre des implications de l'IA, en s'appuyant sur les travaux de doctorants locaux.



Conception
générée par l'IA.





Collège PRÉVERT, à GUINGAMP

Ouverture du collège neuf en février 2025 - démolition de l'ancien collège à l'été 2025 - aménagements extérieurs la rentrée 2025 pour fin des travaux à fin 2025. Ce chantier traduit la volonté du département.



Collège VERCEL, à DINAN

Les collégiennes et collégiens ont pu découvrir leur nouvel établissement. Quelques aménagements restent à finaliser cette année.



Reconstruction du collège de PLOUASNE

L'étude de conception a été réalisée en 2025. L'appel d'offres global est paru en début 2026.



Reconstruction et rénovation de la demi-pension et des locaux techniques du collège de MERDRIGNAC

L'étude de conception a été réalisée en 2025. L'appel d'offres global est paru en début 2026.



Reconstruction sur site du collège de SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM

Le projet a été validé en Commission permanente du 23 juin 2025 et la livraison prévue fin 2028. Le lancement des études de conception a eu lieu en septembre 2025.



Rénovation énergétique du collège Victor VASARELY, sur la commune « LE MENÉ »

Lancement des travaux en début d'année 2026 .



- 4 Éducation de qualité
- 5 Égalité entre les sexes
- 10 Inégalités réduites
- 16 Paix, justice et institutions efficaces
- 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs

4.2 SOUTENIR L'ENGAGEMENT CITOYEN À TOUT ÂGE

193 COLLÉGIELLES ET COLLÉGIENS INVESTIS

des classes de 5^e et 4^e,
un dispositif pour enfants à besoins particuliers et des élèves des conseils de vie collégienne.

FIL ROUGE : LE MAG DES ANNÉES COLLÈGE, ÇA CONTINUE !

Le 8^e numéro du magazine « Le Mag », l'info des années collèges » est sorti. Il couvre la période « Automne – hiver 2025 » et aborde notamment la question du sommeil des adolescents.



Pour aller plus loin

+++++

<https://cotesdarmor.fr/lemag>

FIL ROUGE : CONSEIL DES COLLÉGIELLES ET COLLÉGIENS, 2^E ÉDITION

Dans le cadre de son plan démocratie, le Département a initié un conseil départemental des collégiennes et des collégiens.

Objectif : faire découvrir l'institution départementale et mener une opération d'éducative grandeur nature.

La seconde « promotion » du Conseil départemental des collégiennes et collégiens sur l'année 2024-2025 a rassemblé des jeunes de 8 collèges. Quatre projets ont été sélectionnés par les membres du Conseil des collégiennes et collégiens, puis deux lauréats ont remporté les suffrages : les élèves des collèges Diwan à PLÉSIDY et Jean Jaurès à SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM.



ZOOM SUR

« PASS' ENGAGEMENT »

Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, le Pass'Engagement est un dispositif innovant qui vise à la fois à renforcer la solidarité et le lien social, et à permettre aux jeunes de financer un projet personnel ou professionnel qui leur tient à cœur. En échange de quelques heures de bénévolat (minimum 2 h par semaine) pendant un an les jeunes pourront recevoir une bourse allant jusqu'à **1 200 €**. Ce dispositif est financé par le Département à hauteur de **75 000 €**, la CAF à hauteur de **125 000 €**, et **5 Etablissements** publics de coopération intercommunale. Chaque année, une centaine de jeunes en bénéficié.



ZOOM SUR

SIMULATION DE SESSION PARLEMENT EUROPÉEN POUR LES LYCÉENS EN 2025

Plus de 90 lycéennes et lycéens ont été invités à vivre une expérience immersive en jouant le rôle de députés européens lors d'une simulation de séance parlementaire à l'Hôtel du Département. L'objectif était de leur faire découvrir le fonctionnement et les enjeux de l'UE à travers un cas concret : la « Fast fashion ». Cette simulation a permis aux jeunes de débattre, d'amender et de voter sur des propositions législatives concernant les impacts environnementaux et sociaux de ce phénomène mondial.





4.3 DÉPLOYER L'AMBITION PARASPORT SUR LE TERRITOIRE

Conscient que le sport favorise l'émancipation des personnes, le Département affiche une ambition claire en matière de parasport. Il inscrit la pratique sportive dans le projet de vie des personnes en situation de handicap par un éventail d'actions concrètes en partenariat avec les acteurs du secteur.

FORMATION « CLUB INCLUSIF » :

En 2025, le Département a co-financé deux nouvelles sessions de formation des clubs à l'inclusion de tous les pratiquants : en mars, à SAINT-BRIEUC (12 clubs participant, 18 personnes formées) et en juillet, à DINAN (9 clubs participant, 15 personnes formées). Depuis le début du programme, **56 clubs** costarmoricains se sont engagés dans la démarche.

Le Comité Paralympique et Sportif Français par ailleurs réalisé une étude d'impact au niveau national. En Bretagne, 16 sessions de sensibilisation ont été organisées dont 5 en Côtes d'Armor, permettant à 280 clubs de bénéficier du programme.

FIL ROUGE : « YES YOU TRAIL »

Fort du succès rencontré depuis 2022, le Département a souhaité reconduire pour 2025 la démarche de découverte des différents trails du territoire dont les circuits sont adaptés aux personnes en situation de handicap. Toute l'année, de février à l'automne, plusieurs Trails aux circuits inclusifs ont été mis en lumière, au bénéfice de toutes et tous.



4.4 SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE PAR LE BIAIS DES EMPLOIS ASSOCIATIFS

Le Département soutient actuellement **220 emplois associatifs** locaux et **73 emplois** associatifs départementaux dans le cadre de sa politique d'aide aux emplois associatifs. En 2025, l'Assemblée départementale a reconduit et adapté ce dispositif, en ajustant les critères et modalités de soutien. De nouvelles enveloppes pluriannuelles pour la période 2025-2028 ont été votées pour les emplois associatifs locaux (EAL) et départementaux (EAD), permettant le renouvellement des aides.

FIL ROUGE : LE SOUTIEN AU PARASPORT

Le Département poursuit en 2025 son Ambition parasport en soutenant activement les clubs sportifs et parasports. Cet engagement politique se traduit par différentes formes de soutien : des formations, des soutiens financiers aux clubs, à des événements pour un montant global de **219 645 euros** en 2025.

ZOOM SUR

GUIDE D'ACCESSIBILITÉ DES CHEMINS DE RANDONNÉES À L'ATTENTION DES COMMUNES

Le Département a élaboré en 2025 un guide pratique à destination des communes, proposant des recommandations techniques pour aménager des parcours de promenades accessibles au plus grand nombre. **Objectif** : permettre à toutes et tous de profiter de l'environnement naturel et de ses bienfaits sur la santé, la culture et le bien-être.





4.5 L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES



LE PLAN ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2025-2028

Le Département des Côtes d'Armor s'engage activement pour l'égalité entre les femmes et les hommes à travers son **plan 2025-2028**, adopté à unanimité. Ce dispositif vise à renforcer l'égalité au sein de la collectivité tout en agissant sur l'ensemble du territoire : éducation, emploi, accès aux services publics et participation à la vie sociale, le plan prévoit des actions concrètes pour sensibiliser, former et accompagner les actrices et acteurs locaux, tout en mesurant les progrès réalisés.



Pour aller plus loin +++++ url.me/2DwBVP

EN CHIFFRES

51,7 %

DE FEMMES EN CÔTES D'ARMOR AU 1^{er} JANVIER 2024

68 %

DE FEMMES DANS LES EFFECTIFS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



ZOOM SUR

PODCAST SUR LA PARITÉ, 10 ANS APRÈS AVEC L'ANCRE VIOLETTE

10 ans après l'introduction de la parité dans les Conseils départementaux, le Département et L'Ancre Violette se sont associés pour réaliser une série de podcasts permettant de partager les témoignages de nombreuses élues et élus, constituant les binômes paritaires. Ils font état des avancées et des défis restant à relever.



Pour aller plus loin +++++
PODCAST : La parité, 10 ans après / Côtes d'Armor le Département

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DE SENSIBILISATION SANTÉ ET GENRE

Le 9 octobre 2025, une journée pour mieux comprendre les enjeux de santé publique liés au genre a réuni les professionnelles et professionnels, les agentes et agents et les partenaires pour se former et échanger sur cette thématique.

EN CHIFFRES

200

PERSONNES PARTICIPANTES

1 FEMME MEURT EN FRANCE TOUTES LES 7 MINUTES D'UNE MALADIE CARDIO-VASCULAIRES

ENDOMÉTRIOSE : UN RETARD DE DIAGNOSTIC EN MOYENNE DE

7 ANS

APRÈS L'APPARITION DES PREMIERS SYMPTÔMES



Conseil départemental des Côtes d'Armor

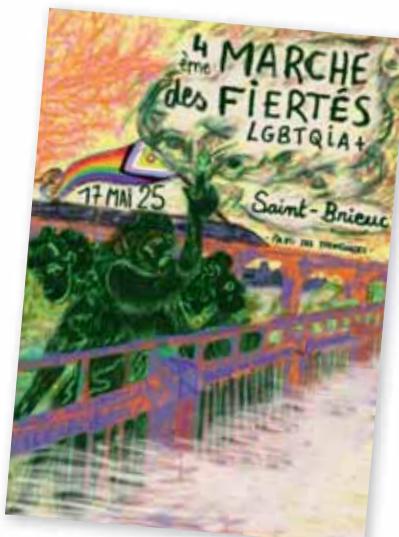


4.6 LGBTQIA+ : UNE CHARTE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Fruit d'un travail partenarial avec des associations locales, cette charte vise à **promouvoir l'inclusion, lutter contre les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle**, et sensibiliser le grand public aux enjeux LGBTQIA+. Dans le cadre de cet engagement, le Département a également **soutenu la Marche des fiertés de Saint-Brieuc** avec une aide financière de 1000 €, renforçant sa politique en faveur de l'égalité et de la diversité sur le territoire.

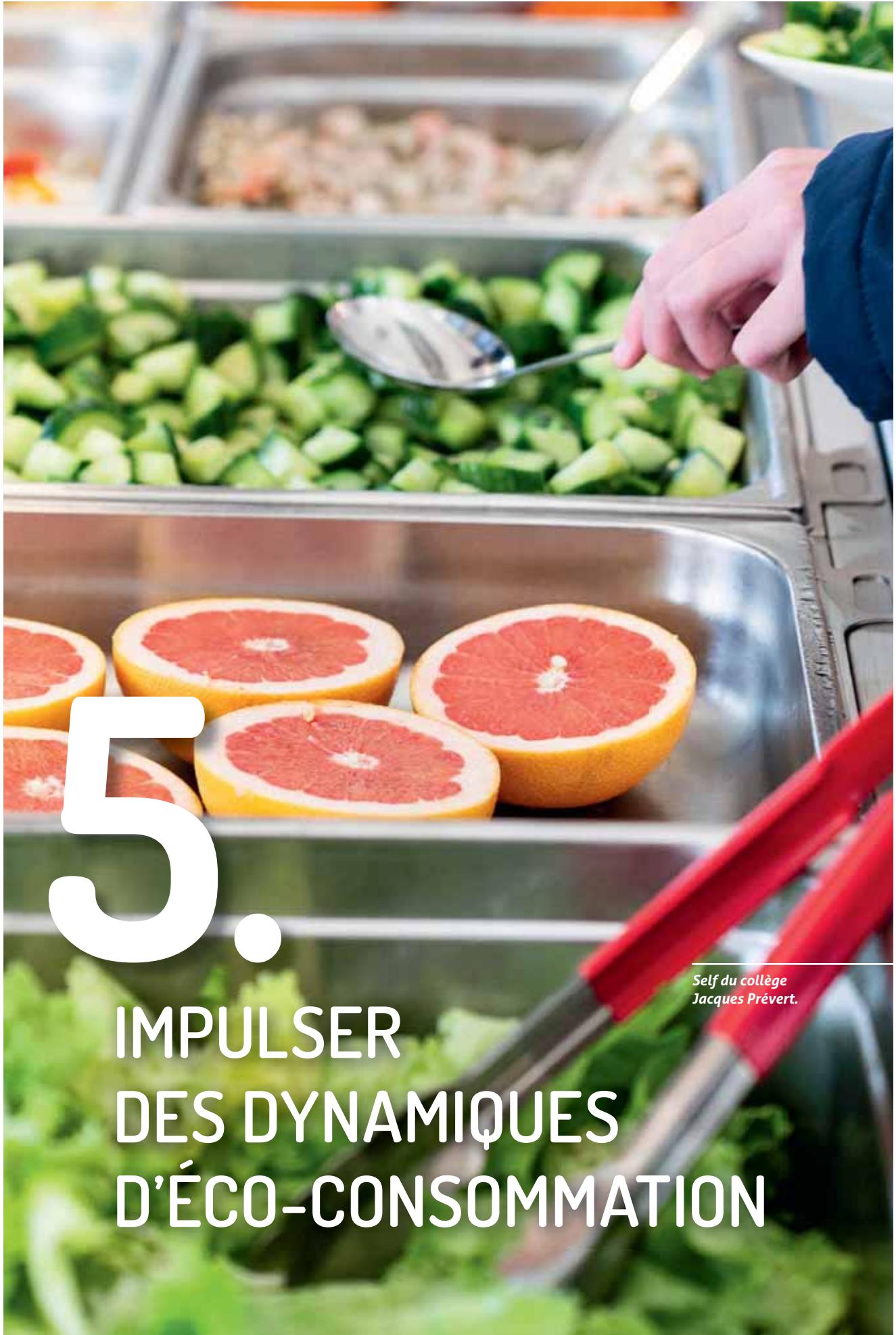


Jean-Marie Bénier, 1^{er} Vice-président du Département, Lisa Thomas, conseillère départementale référente de la MDD Saint-Brieuc-Lamballe et des membres de l'association QG Centre LGBTQIA+, lors de la signature de la charte d'engagement « Pour mieux vivre ensemble dans notre Département ».



*Pour aller plus loin ++++++
la Marche des fiertés de Saint-Brieuc.*





5.

IMPULSER DES DYNAMIQUES D'ÉCO-CONSOMMATION

*Self du collège
Jacques Prévert.*

5.



Une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation responsables

Adopter une consommation responsable, cela consiste à considérer l'impact environnemental, économique et social d'un produit ou d'un service, sur l'ensemble de son cycle de vie. Il s'agit de faire en sorte que la

consommation soit à la fois respectueuse de l'environnement, bénéfique pour l'économie (notamment locale), bonne pour la santé, mais aussi positive pour la société.



André Coënt

Vice-président délégué aux Infrastructures et aux Mobilités douces

“

Produire et consommer autrement

Au département, on agit concrètement pour transformer les modes de production, d'aménagement et de consommation. Le réaménagement du Port d'Armor à Saint-Quay-Portrieux en est une illustration forte : il prépare l'accueil de nouvelles activités liées aux énergies renouvelables marines tout en améliorant les conditions des usages existants que sont la pêche, la plaisance et le sauvetage en mer. Cette même logique guide nos investissements dans le patrimoine bâti, les infrastructures, le déploiement de la fibre optique ou encore le bien-manger pour toutes et tous dans les collèges. À travers ces actions, notre collectivité démontre son engagement en faveur du développement durable des Côtes d'Armor. »



5.1 UNE NOUVELLE STRATÉGIE PORTUAIRE DÉPARTEMENTALE POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX CONTEMPORAINS

LA NOUVELLE STRATÉGIE PORTUAIRE DÉPARTEMENTALE

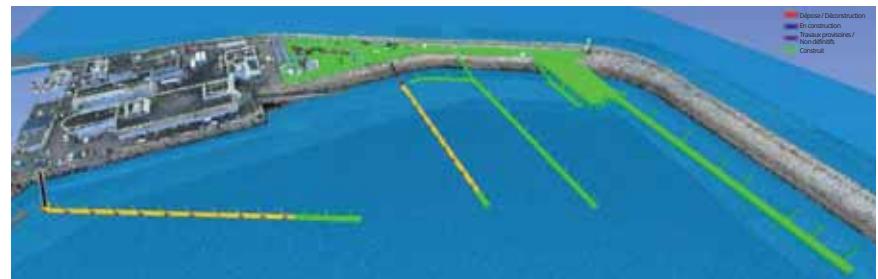
À travers Bretagne Armor Pêche, le Département s'engage aux côtés des professionnels pour :

- **Accompagner la modernisation** de la flotte et des équipements portuaires, afin de garantir des conditions de travail sûres et performantes.
- **Renforcer la sécurité en mer**, grâce à des dispositifs adaptés et une formation continue des marins-pêcheurs.
- **Valoriser les produits de la mer**, en soutenant les circuits courts, la traçabilité et la promotion d'une pêche responsable.
- **Préparer l'avenir**, en travaillant à une gestion durable des ressources halieutiques et en attirant de nouvelles générations vers les métiers de la pêche.

Cette politique permet de préserver une filière essentielle à l'économie locale, tout en assurant son adaptation aux enjeux environnementaux et sociaux actuels.

FIL ROUGE : RÉAMÉNAGEMENT DU PORT D'ARMOR À SAINT-QUAY-PORTIEUX

Afin d'accueillir l'activité de maintenance des éoliennes en mer dans le port d'Armor, un programme de modernisation et de réaménagement du port est programmé. Il prévoit l'installation d'une plateforme pour la maintenance, le remplacement et l'allongement de pontons pour la pêche et l'extension du bâtiment de la SNSM. La livraison des ouvrages est prévue pour fin 2027/début 2028.





5.2 LE DÉPARTEMENT PREND SOIN DE SON PATRIMOINE BÂTI

LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES CôTES-D'ARMOR, MÉMOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Créées en 1796, les archives départementales allient préservation du patrimoine et engagement durable. Leur récente restructuration, inaugurée en mars 2025, illustre cette double ambition : moderniser les espaces tout en intégrant des critères sociaux et environnementaux.



Un bâtiment durable et économique

Le chantier de **8,8 M€** a permis une rénovation énergétique complète : isolation renforcée, menuiseries performantes et bardage moderne, réduisant significativement l'empreinte carbone pour une conservation optimale des documents.

Des espaces accessibles et inclusifs

Avec **941 m²** dédiés au public, les Archives offrent désormais différentes salles de lecture, de travaux en groupes, d'exposition et conférence, tout en permettant un accueil scolaire pour 2 500 élèves/an, renforçant le lien entre jeunesse et patrimoine.

Préservation et innovation

Les capacités de stockage ont doublé (passant à 36 km linéaires), permettant la collecte de 452 m d'archives en 2024. Les espaces de travail, équipés des technologies dédiées, assurent une conservation rigoureuse des documents.



Un patrimoine vivant

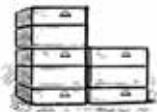
L'œuvre de Christine COCAR composée de vitraux de 1988, désormais mise en valeur par un rétro-éclairage, symbolise le dialogue entre art, mémoire et modernité.

En conciliant préservation environnementale, accessibilité sociale et transmission culturelle, les Archives départementales des Côtes-d'Armor s'affirment comme un modèle de service public durable, au service des générations présentes et futures.

EN CHIFFRES

22,4 KM

LINÉAIRES D'ARCHIVES CONSERVÉES ET



915 GO D'ARCHIVES NUMÉRIQUES



136

ACTIVITÉS CULTURELLES ET PÉDAGOGIQUES

EN 2024 ONT ATTIRÉ

1776 VISITEURS MAJEURS ET

2374 MINEURS



1 BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET ADMINISTRATIVE



1900

SÉANCES DE CONSULTATION EN SALLE DE LECTURE



14 000

ARTICLES COMMUNIQUÉS



30 AGENTS

ASSURENT LES MISSIONS DE LA CHAÎNE ARCHIVISTIQUE : CONSEIL ET CONTRÔLE, COLLECTE, CLASSEMENT, CONSERVATION, COMMUNICATION ET VALORISATION



INVESTISSEMENT :

14 M€

*Unique en Europe,
le pont
Saint-Christophe
est le seul pont
de type Gisclard
encore en service
pour la circulation
automobile, précurseur
des ponts haubanés
modernes.*



Pont Saint-Hubert

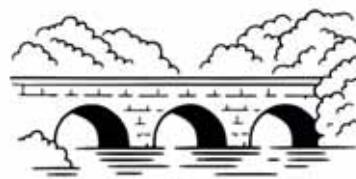
Le lancement d'un nouveau chantier d'envergure avec le Pont SAINT-HUBERT

Le Pont Saint-Hubert permettant de franchir la Rance entre la VILLE ES NONAIS (35) et PLOUER SUR RANCE (22), va se refaire une beauté. 30 mois de travaux sont prévus pour réhabiliter cet ouvrage d'art datant de 1959.

17 M€

Le chantier d'entretien du pont du Lossé (1868) entre PLUZUNET ET LE VIEUX-MARCHÉ

En septembre et octobre 2025, un chantier d'entretien du Pont du LOSSER à PLUZUNET- LE VIEUX MARCHE a permis de sécuriser l'ouvrage d'art datant de 1868 qui surplombe le Léguer. Il fallait refaire l'étanchéité et rénover les piles, ce qui nécessitait de cibler la période durant laquelle il y avait le moins d'eau pour réaliser les travaux.





Aménagement du nouveau CTD de Lamballe

FIL ROUGE : AVANCEMENT DU PROGRAMME PLURIANNUELS D'INVESTISSEMENT DES BÂTIMENTS

Quelques opérations remarquables en 2025

- remplacement des brise-soleil orientables extérieurs espace Dourven
- remplacement ascenseur espaces Coetquen et Gouessant
- acoustique espace Penthièvre
- relamping du parking inter administratif en régie
- livraison de l'accueil MDD GUINGAMP réaménagé
- mise en place de 5 bornes de recharges véhicules de service MDD DINAN
- construction silo à sel CER de GRACE
- reconstruction partielle hangar CER CALLAC
- remplacement des couvertures CER BOURBRIAC et SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM
- aménagement du nouveau CER d'HÉNON (remplacement de celui de PLÉMY / MONCONTOUR)
- aménagement phase 1 du nouveau CTD à LAMBALLE (bureaux, vestiaires, atelier)
- réhabilitation maison du port TRÉGUIER pour police portuaire (livraison janvier 26)
- travaux d'adaptation aux effectifs du foyer Ar Jentilez à SAINT-BRIEUC et Le chêne à QUÉVERT



CER Bourbriac



5.3 DÉPLOYSER LA FIBRE PARTOUT EN CÔTES D'ARMOR

FIL ROUGE : LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE PAR MÉGALIS EN CÔTES D'ARMOR

Le projet « Bretagne Très Haut Débit » vise à raccorder **100 % des foyers, entreprises et équipements publics costarmoricains au très haut débit d'ici 2026**. Le Département contribue à ce programme aux côtés des agglomérations, de la Région, de l'État et de l'Union européenne. À l'horizon 2026, il aura investi 43 millions d'euros pour le déploiement de **342 000 prises** du réseau public breton en Côtes d'Armor, avec un déploiement mené simultanément en **zones rurales et urbaines**.



ZOOM SUR

1 M DE CONNEXIONS

À l'été 2025, le réseau public de fibre optique breton est devenu le premier de France en nombre de foyers et d'entreprises éligibles, avec un million de logements et locaux professionnels raccordables.



Le président du Département en visite sur le chantier de déploiement par Mégalis de la fibre entre le continent et l'Île-de-Bréhat.

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE SUR L'ÎLE DE BRÉHAT

Le **mercredi 1^{er} octobre 2025**, les **950 foyers de l'île de Bréhat** ont été raccordés à la **fibre optique** grâce à la pose de câbles sous-marins. Les habitants pourront ainsi bénéficier du **très haut débit**, à l'instar de l'ensemble des Bretons d'ici fin 2026. Pour mener à bien cette opération, **2,5 kilomètres de câbles** ont été déployés entre la pointe de l'Arcouest et l'île, avec l'appui d'un **bateau câbler et de scaphandriers** mobilisés pour les interventions sous-marines.



Déploiement de la fibre vers l'île de Bréhat.





5.4 S'ENGAGER POUR LE BIEN-MANGER POUR TOUTES ET TOUS

Adopté le 28 mars 2023, le plan Alimen'Terre d'Armor constitue l'un des projets majeurs du mandat et traduit l'engagement des élues et élus en faveur d'une alimentation durable, accessible à toutes et tous. Son programme d'actions vise à renforcer et diversifier le modèle agricole costarmoricain, à l'adapter aux spécificités des territoires, à lutter contre la précarité alimentaire et à valoriser l'identité culturelle ainsi que le patrimoine alimentaire des Côtes d'Armor.



FIL ROUGE : MONTÉE EN PUISSANCE DE « BREIZH ACHAT », CENTRALE D'ACHATS RÉGIONALE POUR LES COLLÈGES ET LYCÉES

Le Département s'engage pour **favoriser une alimentation de qualité, locale et de saison** dans les cantines des collèges publics des Côtes d'Armor. Cette volonté s'est concrétisée avec la création de **Breizh Achats**, centrale régionale regroupant la Région et les quatre Départements bretons, qui accompagne les établissements dans leurs approvisionnements alimentaires.

Breizh Achats



GRÂCE À CE DISPOSITIF

306 STRUCTURES SCOLAIRES
(209 COLLÈGES ET 116 LYCÉES)
PEUVENT SE FOURNIR
DIRECTEMENT AUPRÈS DE
PRODUCTEURS LOCAUX.

LE FONCTIONNEMENT DE BREIZH ACHATS EST ESTIMÉ À

400 000€
PAR AN



SOUTIEN DE LA DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS ET DES CIRCUITS COURTS SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Par le biais des aides aux agriculteurs, le Département favorise le financement d'équipements comme à TONQUÉDEC avec un soutien pour l'investissement dans l'acquisition d'un pressoir à pommes dans une exploitation laitière à Tonquédec.



LE COLLÈGE BROUSSAIS À DINAN

Gestion des déchets : Les biodéchets sont collectés chaque jour par les coursiers dinannais, avec environ six seaux transportés à vélo pour valorisation sur le territoire.

Approvisionnement durable : Au-delà des objectifs de la loi « EGAlim »* (50 % de produits bio ou sous label, dont 20 % minimum bio), le collège Broussais s'est distingué par l'obtention du label « **Établissement Bio engagé** », récompensant l'engagement de l'équipe de restauration à proposer des repas de qualité composés à 32 % de produits bio.

* La loi « EGAlim » fait référence aux États généraux de l'alimentation de 2017 et vise l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole ainsi qu'une alimentation saine et durable.





5.5 IMPULSER UNE DÉMARCHE DE SOBRIÉTÉ DANS LE SECTEUR CULTUREL



ZOOM SUR

QUESTIONNAIRE D'AUTO ÉVALUATION SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

La Direction de la culture et du patrimoine culturel conduit une démarche globale en faveur du développement durable et de la transition écologique. Elle a initié une approche innovante auprès des acteurs culturels en proposant un questionnaire d'autoévaluation. Il est constitué de 9 séries de questions rejoignant les objectifs de développement durable.

- Méthodologie et engagement
- Mobilité
- Restauration
- Déchets et circularité
- Prévention et réduction des risques
- Egalité femme / homme
- Lutte contre les violences sexuelles et sexistes (VSS)
- Accueil des publics
- Biodiversité



ZOOM SUR

LE RÉEMPLOI DU MOBILIER SCÉNOGRAPHIQUE D'EXPOSITION À LA ROCHE-JAGU

Le domaine départemental de la Roche-Jagu porte dans son projet scientifique et culturel les valeurs et objectifs de développement durable, avec une place de plus en plus importante à la transition écologique des lieux, des événements et de l'accompagnement des visiteurs du Domaine.

L'équipe développe notamment une éco-conception des expositions, en réemployant dans la mesure du possible les mobilier et matériels en stock pour les expositions suivantes. Pour l'exposition 2025, une partie du matériel des anciennes expositions ont été ainsi utilisées.

Côté parc, la signalétique des œuvres a été fixée sur des pupitres en acier Corten redimensionnés et recoupés en interne.

Le remplacement et le complément du parc d'éclairage au château ont été faits exclusivement en Led auprès de fournisseurs majoritairement situés en France.



LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations unies. Ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous.

VOICI LA LISTE DE CES DIX-SEPT ODD.

1  Pas de pauvreté	Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.	8  Travail décent et croissance économique	Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.	15  Vie terrestre	Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, la lutte contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.
2  Faim "Zéro"	Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.	9  Industrie, innovation et infrastructure	Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.	16  Paix, justice et institutions efficaces	Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redatables et inclusives à tous les niveaux.
3  Bonne santé et bien-être	Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.	10  Inégalités réduites	Réduire les inégalités dans et entre les pays.	17  Partenariats pour la réalisation des objectifs	Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.
4  Éducation de qualité	Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.	11  Villes et communautés durables	Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.		
5  Égalité entre les sexes	Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.	12  Consommation et production responsables	Assurer des modes de consommation et de production durables.		
6  Eau propre et assainissement	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.	13  Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.		
7  Énergie propre et d'un coût abordable	Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous.	14  Vie aquatique	Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.		



Pour aller plus loin +++++
<https://lc.cx/6-RFWz>

Source: ONU

LES CÔTES D'ARMOR, TERRITOIRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les actions mises en œuvre par les services du Département rayonnent sur l'ensemble du territoire, celles présentées dans ce rapport en sont quelques exemples.

Trébeurden

- Préservation du Marais du Quellen (P.22)

Lannion

- Collège Yves-Coppens
Pose de panneaux photovoltaïques (P.12)

Ploulec'h

- Création d'un sentier au Yaudet (P.23)

Pluzunet

- Entretien du Pont du Losser (P.52)

Trédrez-Locquémeau

- Création de mobilier naturel - restauration du Parc du Dourven (P.23)

Plestin-Les-Grèves

- EHPAD Le Gall - Soutien aux EHPAD (P.34)

Kergrist Mœlou

- La maison Nature des landes et tourbières - soutien aux maisons Nature (P.23)

Rostrenen

- Aménagement et piste cyclable pour liaison vers la voie verte - contrat de territoire (P.16)

Guingamp

- Ouverture du collège neuf jacques PRÉVERT (P.43)
- Micro-forêt au collège J PRÉVERT (P.21)

Château de la Roche Jagu - Ploëzal

- Végétaux et pratiques résilientes - adaptation au changement climatique (P.9)
- Eco-conception des expositions (P.56)

Plésidy

- Collège Diwan lauréat - Conseil des collégiennes et collégiens (P.44)

Cohiniac

- Crédit d'un cheminement doux le long de la RD7 - Contrat de territoire (P.16)

Le Quillio

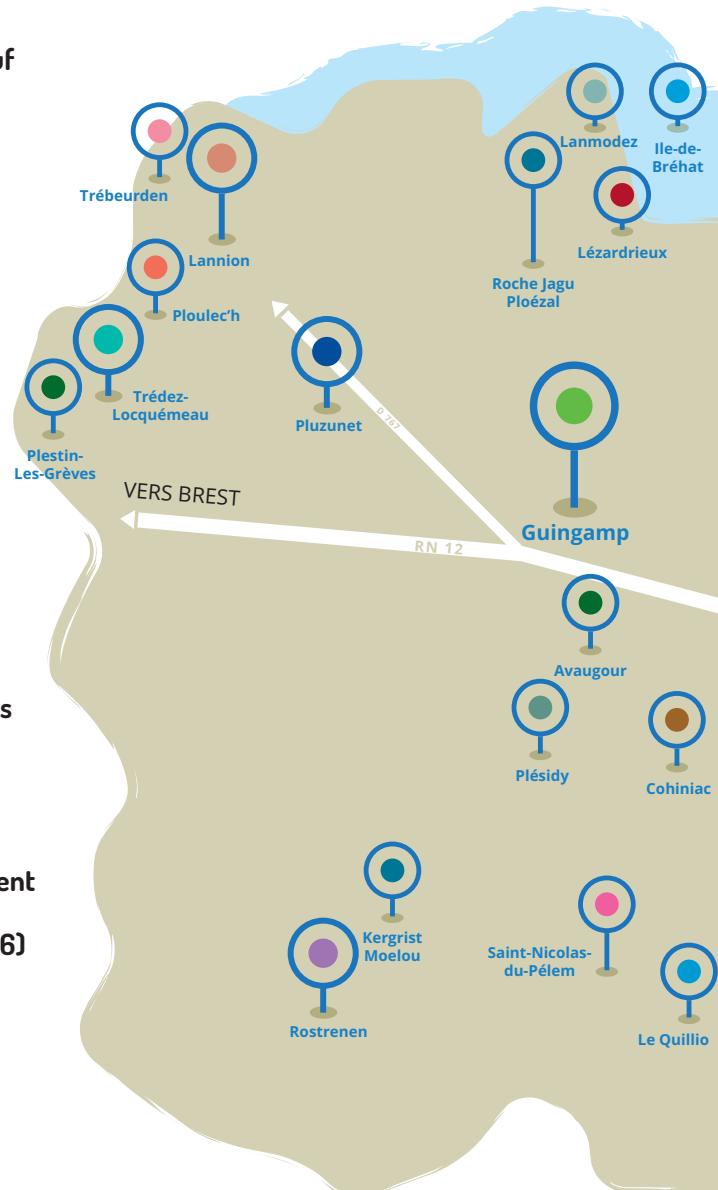
- EHPAD Le Cosquer - Soutien aux EHPAD (P.34)

St-Nicolas-du-Pélem

- Reconstruction du collège Jean Jaurès (P.43)
- Collège Jean Jaurès lauréat - Conseil des collégiennes et des collégiens (P.44)

Avaugour

- Fête de la Forêt (P.20)



Loudéac

- Bénévolat à Art Rock pour 5 jeunes (P.32)

Merdrignac

- Reconstruction de la restauration et des locaux technique du collège Per-Jakez HELIAS (P.43)



Lézardrieux

- Réparation du pont Saint Christophe (P.52)

Ile-de-Bréhat

- Raccordement à la fibre (P.54)

Lanmodez

- Programme expérimental de protection des coquillages contre le Norovirus (P.27)

Saint-Quay-Portrieux

- Réaménagement du port d'Armor (P.50)
- Certification « Port propre » pour le port de plaisance de Binic (P.27)
- EHPAS La Fraternelle Quinocéenne – soutien aux EHPAD (P.34)

Saint-Brieuc

- Pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment Gouessant (P.11)
- Dispositif Olympe d'hébergement des femmes isolées, enceintes ou avec enfant(s) (P.31)

Ploufragan

- Micro-forêt au collège La Grande Métairie (P.21)

Yffiniac

- Les maisons du Village Alzheimer (P.36)

Hillion

- Réalisation d'un Pôle d'Echange Multimodal (PEM) au giratoire La Chapelle (P.17)

Plurien

- Sécurisation de la traversée cyclable sur la RD34 – Contrat de territoire (P.16)

Lamballe

- Nouveau Centre technique départemental (CTD) (P.53)

Plouër-sur-Rance

- Aménagement de la liaison cyclable (P.16)

Dinan

- Collège Roger VERCEL :
 - Réouverture du collège rénové Roger VERCEL (P.43)
- Collège BROUSSAIS :
 - Label « Etablissement Bio Engagé » (P.55)

Plougasn

- Reconstruction du Collège (P.43)
- Résidence des Mares – Habitat inclusif innovant (P.36)

Le Mené

- Nouvelle chaufferie Bois de Plessala – Contrat de territoire (P.11)
- Rénovation énergétique du collège Victor VASARELY (P.43)

Languenan

- Travaux d'aménagement d'une voie verte – Contrat de territoire (P.16)

Plouguenast-Langast

- Aménagement écologique du pont de Pontgamp (P.13)

Trémeur-Lanrelas

- Retraitement sur place de la chaussée (P.13)

* Carte non exhaustive.



Département Côtes d'Armor

9 place du Général de Gaulle CS 42371
22023 Saint-Brieuc Cedex 1

Pour vous renseigner sur tous
les services et toutes les aides
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
Tél. 02 96 62 62 22

mediaplateforme 26-002